Banque d'Algérie

Le prétendu emballement des transferts de capitaux «dénué de tout fondement»

• *Le prétendu emballement des transferts de capitaux, par le canal bancaire, tel que rapporté par des médias, «est dénué de tout fondement», ont déclaré, hier, de hauts responsables de la Banque d'Algérie…*

Lire page 6

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information - 8e Année - Mercredi 27 mars 2019 - 20 Radjab 1440 - N° 2054 - Algérie : 10 DA / 1 € www.lechodalgerie-dz.com

A partir de la 4e Région militaire

Gaïd Salah ouvre la voie à un départ du Président Bouteflika

Photo : Fateh Guidoum ©

Lire page 3, 4 et 5

Lutte antiterroriste

Sept bombes artisanales détruites à Tébessa

Sept bombes de confection artisanale, ont été détruites, lundi, lors d'une opération de ratissage menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tébessa, a indiqué hier, mardi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de recherche et de ratissage menée à Tébessa, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 25 mars 2019, sept (7) bombes de confection artisanale», précise la même source. Par ailleurs et, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP en coordination avec les services de la Sûreté nationale, «a arrêté, à Tamanrasset, 2 narcotrafiquants en leur possession 57,360 kg de kif traité», tandis que d'autres détachements et des éléments de la Gendarmerie nationale et des Douanes algériennes «ont intercepté 6 contrebandiers et saisi 26 420 paquets de cigarettes, 1824 unités de feux d'artifices et 808 comprimés psychotropes, et ce, lors d'opérations distinctes à Ouargla, Biskra et Tébessa». En outre, un détachement de l'ANP «a appréhendé, à Djanet, orpailleurs et saisi 11 groupes électrogènes, 10 mini-concasseurs de pierres et divers objets», rapporte également le communiqué du MDN.

Accidents de la route

32 morts et 1227 blessés en une semaine

Trente-deux 32 personnes ont trouvé la mort et 1.227autres ont été blessées dans 1183 accidents de la circulation survenus durant la période du 17 au 23 mars 2019, à travers le territoire national, a indiqué un bilan établi, hier, par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Laghouat avec 6 personnes décédées et 16 autres blessées suite à 12 accidents, note la même source. En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 981 interventions pour procéder à l'extinction de 654 incendies urbains, industriels et autres.

La Protection civile dresse son bilan

20 729 appels de secours du 17 au 23 mars 2019

Durant la période du 17 au 23 mars 2019, les unités d'interventions de la Protection civile ont enregistré 20 729 appels de secours relatifs aux types d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et assistance diverses... etc. Concernant les secours aux personnes, 11 036 interventions ont été effectuées et permis la prise en charge de 1366 blessés par les secours médicalisés sur les lieux mêmes des accidents et l'évacuation de 9319 malades vers les structures sanitaires.

Par ailleurs, 2189 Interventions ont été effectuées suite à 1183 accidents de la circulation ayant causé le décès à 32 personnes et les blessures à 1227 blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières.

En outre, les unités de la Protection civile ont effectué 981 interventions pour procéder à l'extinction de 654 incendies urbains, industriels et autres. Aussi, 6523 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 5706 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

Malia S.

BMS

Des averses orageuses sur l'ouest et le sud du pays depuis hier

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, ont affecté certaines wilayas de l'ouest et du sud du pays à partir d'hier, mardi en fin de journée, ont indiqué les services de l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Les wilayas concernées sont Bechar, Adrar, Naâma, Tlemcen, El-Bayadh, Laghouat et Ghardaïa, où les cumuls ont atteins ou dépasser localement 30mm, durant la validité du bulletin qui s'étalera à aujourd'hui, mercredi à 12h00, a précisé la même source. Par ailleurs, des vents forts atteignant ou dépassant 80km/h ont balayé parfois en rafales hier, mardi les wilayas côtières de l'Ouest du pays, a indiqué également un Bulletin météo spécial émis par le Centre national des prévisions météorologiques. Les wilayas affectées sont Tlemcen, Aïn Temouchent, Oran, Mostaganem et Chlef, selon la même source, précisant que la direction et la force des vents est d'Est à Nord-Est d'une vitesse de 60/70 km/h avec rafales qui ont atteind ou dépasser les 80km/h.

El tarf

Six personnes poursuivies pour tentative de fausse déclaration de naissance

Six personnes dont 4 femmes impliquées dans une tentative frauduleuse de déclaration de naissance d'un nouveau né dans la commune de Bouteldja (El Tarf) ont été arrêtées par les éléments du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, a-t-on appris, lundi, auprès du chargé de communication de ce corps de sécurité. Les faits de cette affaire remontent au week-end dernier, lorsqu'un un couple s'est présenté avec un nouveau né, au service de la maternité de l'hôpital de Bouteldja, pour un certificat d'accouchement attestant que la maman avait accouché à domicile a précisé le commissaire Mohamed-Karim Labidi soulignant que le service de la maternité, intrigué par le comportement du couple avait alerté la police. Face aux enquêteurs, la maman qui s'était présentée au service de la maternité a fini par avouer, que le bébé, né hors mariage, était bien le sien et qu'elle tentait de lui obtenir un certificat d'accouchement au nom de l'épouse de la personne qui l'a accompagné à l'hôpital, a-t-on encore détaillé.

Les investigations approfondies ont permis d'identifier et appréhender quatre autres personnes impliquées dans cette affaire, le père biologique de l'enfant, «la fausse maman» et deux autres femmes, intermédiaires entre les deux couples, a-t-on noté. Poursuivis pour «usurpation d'identité«, «falsification de document administratif» et «atteinte à la filiation«, les six mis en cause, âgés entre 23 et 50 ans, ont été placés sous contrôle judiciaire par le tribunal compétent.

M. S.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax **: 023 54 23 23 / 023 54 23 02**
Direction de la publicité : *Tél-Fax* **: 023 54 23 04**
بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

A partir de la 4e Région militaire

Gaïd Salah demande l'application de l'article 102 de la Constitution

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a soutenu, ce mardi, que la solution de la crise politique actuelle réside dans l'application de l'article 102 de la Constitution.

«Dans ce contexte, il devient nécessaire, voire impératif d'adopter une solution pour sortir de la crise, qui réponde aux revendications légitimes du peuple algérien, et qui garantit le respect des dispositions de la Constitution et le maintien de la souveraineté de l'Etat. Une solution à même d'aboutir à un consensus de l'ensemble des visions, et faire l'unanimité de toutes les parties, à savoir la solution stipulée par la Constitution, dans son article 102», a-t-il affirmé lors d'une visite de travail et d'inspection à la 4e Région militaire à Ouargla.
Cette déclaration a été faite lors d'une allocution d'orientation suivie, via visioconférence, par les personnels de toutes les unités de la Région, et dans laquelle il a mis l'accent sur le haut degré de conscience dont a fait preuve le peuple algérien durant les marches populaires pacifiques qu'a connues la scène nationale ces derniers jours. «La situation de notre pays est marquée, en ces jours, par des marches populaires pacifiques, organisées à travers l'ensemble du territoire national, revendiquant des changements politiques», a-t-il dit. «En dépit du caractère pacifique et du civisme qui caractérisent ces marches jusqu'à présent, qui démontre la grandeur du peuple algérien, sa conscience et sa maturité, et qui a tenu à préserver l'image de marque dont jouit l'Algérie parmi les nations, il est de notre devoir de souligner que ces marches pourraient être exploitées par des parties hostiles et malintentionnées, aussi bien de l'intérieur et que de l'extérieur, qui usent de manœuvres douteuses visant d'attenter à la stabilité du Pays. Des desseins abjects que ce peuple conscient et éveillé saura mettre en échec». L'article 102 dispose que «lorsque le président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement par tous moyens appropriés, propose, à l'unanimité, au Parlement de déclarer l'état d'empêchement».
Le même article ajoute que le Parlement siégeant en chambres réunies déclare l'état d'empêchement du président de la République, à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres et charge de l'intérim du chef de l'Etat, pour une période maximale de quarante- cinq (45) jours, le président du Conseil de la nation, qui exerce ses prérogatives dans le respect des dispositions de l'article 104 de la Constitution... Pour lui, «afin de prévenir notre pays de toute situation incertaine, il est du devoir de tout un chacun d'œuvrer avec patriotisme et abnégation, et de privilégier les intérêts suprêmes du pays, afin de trouver, dans l'immédiat, une solution de sortie de crise. Une solution qui s'inscrit exclusivement dans le cadre constitutionnel, qui constitue l'unique garantie pour la préservation d'une situation politique stable». Le général de corps d'armée a réitéré «son engagement personnel qu'il a manifesté à maintes reprises, et à travers lequel il a réaffirmé l'attachement de l'ANP à défendre la souveraineté nationale et à protéger le peuple algérien contre tout éventuel risque ou danger».

«L'ANP ne permettra jamais à qui que ce soit, de détruire ce que le peuple algérien a pu construire»

«Dans ce même cadre, j'ai prêté serment, à maintes reprises, devant Allah Le Tout-Puissant, devant la Patrie et devant le peuple, et je ne manquerai jamais de rappeler et d'insister que l'ANP, en tant qu'Armée moderne et développée, est capable de s'acquitter de ses missions avec professionnalisme, en tant que garant et gardien de l'indépendance nationale et responsable de la défense de sa souveraineté nationale et de son unité territoriale, et de la protection de son peuple contre tout péril ou danger pouvant survenir, je dis, l'ANP demeure loyale envers son serment et ses engagements, et ne permettra jamais, à qui que ce soit, de détruire ce que le peuple algérien a pu construire», a-t-il soutenu.
Le général de corps d'armée, effectue cette visite de travail et d'inspection dans la 4e Région militaire à Ouargla, en vue de s'enquérir du degré de disponibilité opérationnelle des unités de l'ANP mobilisées le long de nos frontières, et dans la dynamique de ses visites sur le terrain, à travers l'ensemble des Régions militaires.

Le général de corps d'armée, accompagné du général-major Hassan Alaïmia, commandant de la 4e Région militaire, et à l'issue de la cérémonie d'accueil, a entamé sa visite à cette Région par le secteur opérationnel sud-est Djanet où il a supervisé un exercice tactique avec munitions réelles.
A l'issue de l'exercice, il a tenu une rencontre avec les personnels des unités ayant exécuté cet exercice, en les félicitant pour les grands efforts fournis tout au long de l'année de préparation au combat 2018-2019, notamment lors de la préparation et l'exécution de cet exercice. A l'entame, Gaïd Salah a suivi un exposé sur l'exercice présenté par le commandant du secteur opérationnel, portant sur l'idée générale et les phases d'exécution de cet exercice, dont la concrétisation s'inscrit dans le cadre du contrôle de l'exécution de la deuxième phase de l'année de préparation au combat 2018/2019. L'exercice a été mené par les unités organiques du secteur opérationnel sud-est Djanet, appuyées par des hélicoptères d'appui-feu. Au niveau du champ de tir dudit secteur opérationnel, le général de corps d'armée a suivi les diverses phases d'exécution de cet exercice, qui a pour objectif d'élever les capacités de combat et la coopération entre les différentes forces, et d'évaluer le degré de disponibilité des unités, outre l'entraînement des commandements et des états-majors à la préparation, la planification et la conduite des opérations contre les éventuelles menaces, ainsi que de permettre aux éléments et équipages d'acquérir davantage d'aptitudes en termes de maitrise et d'emploi des différents systèmes d'armes.
Ces efforts ont été marqués par un «haut niveau» au cours des diverses phases du déroulement de l'exercice, qui reflète le «degré de performance» atteint par les unités de la 4e Région militaire en général et celles du secteur opérationnel sud-est Djanet en particulier, notamment en ce qui concerne l'exploitation optimale du terrain et la parfaite coordination entre les unités participantes, ce qui a contribué à la réalisation de résultats très satisfaisants.
A l'issue de la rencontre, le général de corps d'armée a écouté les interventions des éléments du secteur, qui ont renouvelé leur «immuable engagement» à défendre l'intégrité territoriale de notre pays l'Algérie.

T. M.

• Ce que prévoit l'article 102 de la Constitution

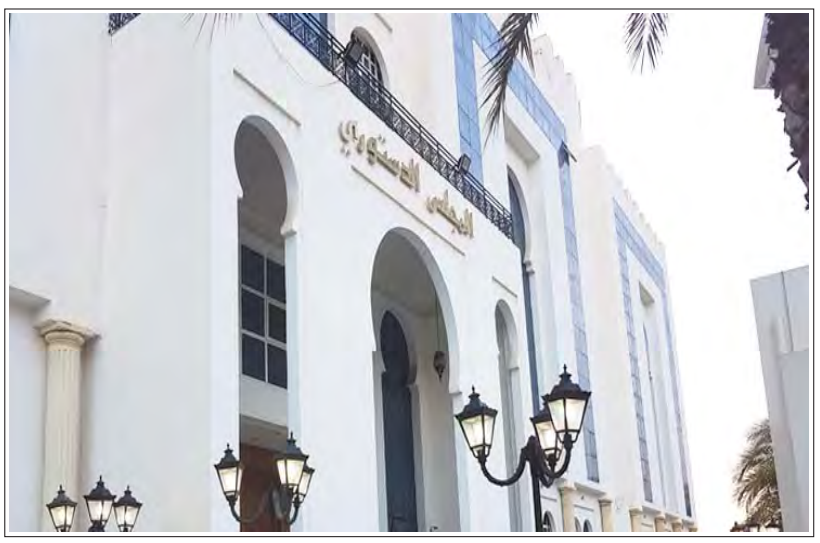

Lorsque le président de la République, pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit, et après avoir vérifié la réalité de cet empêchement par tous moyens appropriés, propose, à l'unanimité, au Parlement de déclarer l'état d'empêchement. Le Parlement siégeant en chambres réunies déclare l'état d'empêchement du président de la République, à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres et charge de l'intérim du chef de l'Etat, pour une période maximale de quarante-cinq (45) jours, le président du Conseil de la nation, qui exerce ses prérogatives dans le respect des dispositions de l'article 104 de la Constitution. En cas de continuation de l'empêchement à l'expiration du délai de quarante-cinq (45) jours, il est procédé à une déclaration de vacance par démission de plein droit, selon la procédure visée aux alinéas ci-dessus et selon les dispositions des alinéas suivants du présent article. En cas de démission ou de décès du président de la République, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit et constate la vacance définitive de la Présidence de la République. Il communique immédiatement l'acte de déclaration de vacance définitive au Parlement qui se réunit de plein droit. Le président du Conseil de la nation assume la charge de chef de l'Etat pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours au maximum, au cours de laquelle des élections présidentielles sont organisées. Le chef de l'Etat, ainsi désigné, ne peut être candidat à la présidence de la République. En cas de conjonction de la démission ou du décès du président de la République et de la vacance de la présidence du Conseil de la nation, pour quelque cause que ce soit, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit et constate à l'unanimité la vacance définitive de la présidence de la République et l'empêchement du président du Conseil de la nation. Dans ce cas, le président du Conseil constitutionnel assume la charge de chef de l'Etat dans les conditions fixées aux alinéas précédents du présent article et à l'article 104 de la Constitution. Il ne peut être candidat à la présidence de la République.

L'ECHO D'ALGERIE
www. lechodalgerie-dz.com

L'Armée ouvre la voie à un départ du Président Bouteflika

Le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a proposé, hier, une sortie de crise, en demandant que le Président Abdelaziz Bouteflika, affaibli par la maladie, soit déclaré inapte à exercer le pouvoir en vertu de la Constitution, ou qu'il démissionne, après un mois de contestation populaire.

Le général Ahmed Gaïd Salah a prôné le lancement de la procédure prévue par l'article 102 de la Constitution, applicable quand le président de la République «pour cause de maladie grave et durable, se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions» ou qu'il démissionne. Après cette prise de position surprise, la balle se trouve dans le camp de Bouteflika lui-même, s'il choisit de démissionner, ou dans celui du président du Conseil constitutionnel, Tayeb Belaïz, à qui il revient de lancer la procédure permettant de déclarer le chef de l'Etat inapte à exercer ses fonctions. Affaibli par les séquelles d'un accident vasculaire cérébral (AVC), qui depuis 2013 l'ont empêché de s'adresser de vive voix aux Algériens et ont rendu rares ses apparitions publiques. Bouteflika, 82 ans, est confronté depuis plus d'un mois à une contestation sans précédent depuis son élection à la tête de l'Etat en 1999.» Il devient nécessaire, voire impératif, d'adopter une solution pour sortir de la crise»,
a déclaré le général Ahmed Gaïd Salah, un fidèle de Bouteflika qui l'a nommé à son poste en 2004. Il a prôné une solution répondant aux «revendications légitimes du peuple algérien», conforme à la Constitution et garantissant la «stabilité de l'Etat».

Solution de «consensus»

Cette «solution à même d'aboutir à un consensus (...) et de faire l'unanimité de toutes les parties, est celle stipulée par la Constitution, dans son article 102», a poursuivi le général Gaïd Salah, dans un discours prononcé lors d'une de ses régulières visites auprès d'unités sur le terrain et diffusé à la télévision nationale. L'article 102 de la Constitution que le président du Conseil de la nation (Chambre haute), prend l'intérim du chef de l'Etat en cas «d'empêchement» du chef de l'Etat quand, «pour cause de maladie grave et durable», il «se trouve dans l'impossibilité totale d'exercer ses fonctions».
Ce sont les deux Chambres du Parlement, qui sur proposition du Conseil constitutionnel «réuni de plein droit», doit voter à la majorité des deux-tiers, «l'état d'empêchement».
A l'issue d'un délai de 45 jours, si «l'empêchement» se poursuit, est déclarée la «vacance» du pouvoir. L'intérim se poursuit alors durant 90 jours maximum, période durant laquelle une présidentielle est organisée. L'article 102 prévoit également cette procédure de «vacance» du fait de la démission du président de la République. Le président du

Conseil constitutionnel Tayeb Belaïz, 70 ans, qui doit réunir son institution pour proposer l'application de l'article 102, est lui aussi un fidèle du chef de l'Etat. Il était l'un des conseillers de Bouteflika avant que celui-ci ne le nomme à ses actuelles fonctions en février, quelques jours après le décès du titulaire du poste Mourad Medelci. L'Algérie est le théâtre depuis le 22 février de manifestations massives, déclenchées par l'annonce de la candidature du président Bouteflika à un 5e mandat. Face à la pression de la rue, il a renoncé à cette candidature, et reporté sine die la présidentielle prévue le 18 avril, prolongeant par la même son mandat pour une durée indéterminée. Cette démarche, qui prévoit la tenue d'une «Conférence nationale» chargée notamment d'élaborer une nouvelle Constitution avant la tenue d'un nouveau scrutin, a été totalement rejetée par les manifestants algériens.

Application de l'article 102

Le Front Al Moustakbel salue l'appel de Gaïd Salah, le MSP émet des réserves, Abdellah Djaballah refuse

Le Front Al Moustakbel, parti du candidat à la présidentielle Abdelaziz Belaïd a réagi à l'appel du chef d'état-major, Ahmed Gaïd Salah d'appliquer l'article 102. Contacté par nos soins, le Front Al Moustakbel a salué ce qu'il a qualifié de «pas» de l'institution militaire. «Nous partageons avec l'Armée nationale populaire la même vision des choses» a, ainsi déclaré le chargé de communication du parti.
«L'application de l'article 102 a été parmi les points que nous avions proposé pour sortir de la crise» a, d'ailleurs, affirmé le cadre du parti de Abdelaziz Belaïd. Le chef d'état-major a appelé aujourd'hui à l'application de l'article 102 de la Constitution qui stipule la vacance du poste de président de la République. Pour sa part, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a émis des réserves quant à l'appel de Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense et chef d'état major, quant à l'application de l'article 102 déclaration la vacance du poste de président de la République. «Réuni en urgence suite au discours du chef d'état -major, le bureau exécutif national considère la suggestion du chef d'état-major insuffisante. Car, elle ne permet pas de concrétiser les réformes.
Elle ne permet pas non plus une transition démocratique ni des élections libres et transparentes», indique un communiqué du parti islamiste. Pour le parti d'Abderrazak Makri, il est essentiel que l'institution militaire «se contente d'un accompagnement pour arriver à une solution politique ainsi qu'un consensus national garantissant l'Etat civil». «Le mouvement (MSP) rappelle l'obligation d'ajouter d'autres mesures qui répondent aux revendications du peuple algérien et de la classe politique dans le cas où l'article 102 est appliqué», souligne le même communiqué. Dans ce sens, le parti islamiste a énuméré une série de revendications. Parmi lesquelles figurent : la nomination d'un Premier ministre et d'un gouvernement consensuels approuvés par le peuple, la création d'une instance nationale indépendante pour l'organisation des élections et la publication des décrets qui garantissent la libération de l'activité politique, l'indépendance de la justice et la protection des richesses nationale. Enfin, le parti islamiste a appelé à la poursuite du mouvement populaire tout en préservant son caractère pacifique.
Pour conclure, Abdallah Djaballah, président du Front de la justice et du développement (FJD), qui a été l'un des premiers à avoir réagi a refusé l'appel de Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense et chef d'état-major, concernant l'application de l'article 102 de la Constitution, déclarant la vacance de la présidence de la République. Si Djaballah reconnaît que l'appel émanant du chef de l'Armée était le leur par le passé, il estime, cependant, qu'il est en contradiction avec les revendications du peuple algérien. «L'application de l'article 102 requiert le transfert des responsabilités à Abdelkader Bensalah (président du Sénat), ce que nous refusons», pointe-t-il. Le chef du parti islamiste, a, par contre, appelé à l'application de l'article 7 de la Constitution (le peuple est la source de tout pouvoir). «Notre initiative est aussi constitutionnelle contrairement à ce que certaines parties essaient de propager pour des raisons que l'on ignore», ajoute-t-il. Par ailleurs, Djaballah a annoncé une nouvelle réunion de l'opposition pour discuter la décision de l'armée.

Marches populaires

Les étudiants battent le pavé pour le 5e mardi consécutif à Alger

Des milliers d'étudiants ont marché, hier, pour un 5e mardi consécutif, contre la prolongation du 4e mandat du Président Abdelaziz Bouteflika et le pouvoir en place. Malgré des commodités limitées, les étudiants n'ont pas cessé d'affluer durant la matinée vers Alger-Centre, pour se rassembler à la Grande-Poste puis marcher dans quelques principales rues de la ville. Les étudiants ont commencé à se rassembler peu à peu vers 10Ì au Jardin de la Grande-Poste, où ils étaient moins nombreux que les précédentes fois. «Le cous (transport universitaire) n'est pas disponible. C'est les vacances», explique Sarah, étudiante à l'USTHB. «Mais ils arrivent», promet-elle. Munis de leurs banderoles, de leurs pancartes et de leurs drapeaux, les premiers arrivés avaient investi les escaliers de l'esplanade de l'édifice, en attendant le début de la marche. Sur ordre de leurs meneurs, ils se sont rapprochés pour ne former qu'un seul groupe et ont déployé leurs drapeaux avant de scander plusieurs slogans contre le «nidham». Ils ont également entonné, en chœur, des chants patriotiques (vidéos ci-dessous). La marche a débuté, comme les précédents mardis, sous le siège du RND. Une banderole géante était déployée en première ligne par les manifestants de la première procession, principalement composée d'étudiants de l'USTHB. Après plusieurs minutes de concertation houleuse entre les meneurs, le coup d'envoi de la manifestation a été donné par un «Talaba Wa3oun, l'innidham rafidhoun» (Les étudiants sont conscients, ils refusent le système). Pour ce 5e mardi de manifestation, les étudiants ont surtout réitéré leur rejet du système dans sa globalité et de la feuille de route proposée par le président sortant Abdelaziz Bouteflika, dont le prolongement du 4e mandat, jugé anti-constitutionnel, a été rejeté par des millions d'Algériens. Les messages rédigés sur leurs pancartes dénonçaient principalement les partis de l'alliance, le «triumvirat Lamamra - Bedoui - Brahimi» ainsi que la violation de la Constitution. Les étudiants se sont dirigés de la rue Pasteur à la place Maurice-Audin. Tandis que les premières lignes reprenaient en chœur les instructions de leurs meneurs, d'autres, derrière scandaient d'autres slogans, à l'instar de «Barakat barakat, li nidham el 3issabat» et «FLN Dégage».
A la place Audin, les étudiants, dont la procession devenait de plus en plus longue, ont dévié leur trajectoire vers la rue Didouche-Mourad, évitant de s'approcher du cordon des forces anti-émeutes, installé à la montée du boulevard Mohammed V.
A la Grande-Poste, d'autres centaines d'étudiants de plusieurs facultés d'Alger ont rejoint leurs camarades entre-temps.
Une autre procession s'apprêtait ainsi à marcher à son tour en suivant le même parcours. Comme mardi dernier, les étudiants se sont ainsi organisés par facultés. Par ailleurs, ce matin, quelques centaines de membres de l'association des enfants de chouhada tenaient également un sit-in, au pied de l'édifice.

N. I.

Sortie de crise

Gaïd Salah évoque l'application de l'article 102 de la Constitution

La proposition de Ahmed Gaid Salah à partir de Ouargla pour sortir le pays de la crise politique, a suscité un riche débat au sein de la classe politique algérienne qui semble dans sa majorité favorable.

L'application de l'article 102 de la Constitution permet au pays d'opérer le changement du système et des personnes revendiqués lors des grandes manifestations populaires pour mettre fin à la corruption, le clientélisme et l'oligarchie.

Le recours à l'article 102 de la Constitution algérienne demandé par le chef de l'état-major des armées permettrait de déclarer l'empêchement d'Abdelaziz Bouteflika pour des raisons de santé.

Depuis son ACV en 2013, la santé très fragile du président algérien - qui ne s'est plus adressé directement à son peuple depuis cette date - fait, en effet, l'objet de nombreuses polémiques en Algérie.

Abdelaziz Bouteflika était apparu en fauteuil roulant. Fin février 2019, le chef de l'Etat algérien a été hospitalisé durant deux semaines à Genève, en Suisse, dans un hôpital, avant de faire son retour en Algérie le 10 mars.

Il avait alors annoncé sa volonté de rester au pouvoir au-delà de la date de fin de son mandat, à savoir le 28 avril.

Le général Ahmed Gaïd Salah a appelé, ce mardi 26 mars, à l'application de l'Article 102 de la Constitution qui prévoit la destitution du chef de l'Etat, dans un discours prononcé à Ouargla. Voici ce qu'il a dit :

«La situation de notre pays est marquée, en ces jours, par des marches populaires pacifiques, organisées à travers l'ensemble du territoire national, revendiquant des changements politiques. En dépit du caractère pacifique et du civisme qui caractérisent ces marches jusqu'à présent, qui démontre la grandeur du peuple algérien, sa conscience et sa maturité, et qui a tenu à préserver l'image de marque dont jouit l'Algérie parmi les nations, il est de notre devoir de souligner que ces marches pourraient être exploitées par des parties hostiles et malintentionnées, aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur, qui usent de manœuvres douteuses visant à attenter à la stabilité du pays. Des desseins abjects que ce peuple conscient et éveillé saura mettre en échec.

De ce fait, et afin de prévenir notre pays de toute situation incertaine, il est du devoir de tout un chacun d'œuvrer avec patriotisme et abnégation, et de privilégier les intérêts suprêmes du pays, afin de trouver, dans l'immédiat, une solution de sortie de crise. Une solution qui s'inscrit exclusivement dans le cadre constitutionnel, qui constitue l'unique garantie pour la préservation d'une situation politique stable».

Monsieur le Général de Corps d'Armée a réitéré son engagement personnel qu'il a manifesté, à maintes reprises, et à travers lequel il a réaffirmé l'attachement de l'Armée nationale populaire à défendre la souveraineté nationale et à protéger le peuple algérien contre tout éventuel risque ou danger.

«Dans ce même cadre, j'ai prêté serment, à maintes reprises, devant Allah Le Tout-Puissant, devant la Patrie et devant le peuple, et je ne manquerai jamais de rappeler et d'insister que l'Armée nationale populaire, en tant qu'Armée moderne et développée, est capable de s'acquitter de ses missions avec professionnalisme, en

tant que garant et gardien de l'indépendance nationale et responsable de la défense de sa souveraineté nationale et de son unité territoriale, et de la protection de son peuple contre tout péril ou danger pouvant survenir, je dis, l'Armée nationale populaire demeure loyale envers son serment et ses engagements, et ne permettra jamais, à qui que ce soit, de détruire ce que le peuple algérien a pu construire.

Dans ce contexte, il devient nécessaire, voire impératif d'adopter une solution pour sortir de la crise, qui répond aux revendications légitimes du peuple algérien, et qui garantit le respect des dispositions de la Constitution et le maintien de la souveraineté de l'Etat.

Une solution à même d'aboutir à un consensus de l'ensemble des visions, et faire l'unanimité de toutes les parties, à savoir la solution stipulée par la Constitution, dans son article 102».

A. S.

ONM

La place du FLN est tributaire de la volonté du peuple

L'Organisation nationale des Moudjahdine (ONM) a affirmé, hier, dans un communiqué, que la place du parti du Front de libération nationale (FLN) sur la scène politique était tributaire de la volonté du peuple et non de décisions dictées par des intérêts conjoncturels.

L'ONM qui a appelé à faire preuve de vigilance en cette conjoncture sensible que traverse l'Algérie, a précisé que «la réhabilitation du FLN reste tributaire de la volonté de ses militants fidèles qui ont subi toutes formes de marginalisation et d'intimidation, d'autant que la place de ce parti sur la scène politique nationale est, incontestablement, tributaire de la volonté populaire et non de décisions dictées par des intérêts conjoncturels».

«Le soulèvement populaire ne doit pas occulter le rôle de certains milieux douteux, à travers ce qui est communément appelé +mouches électroniques+ utilisés pour porter atteinte à la sécurité et à la stabilité des peuples et leur exploitation aux fins d'orienter le cours des évènements au mieux de leurs intérêts».

Dans ce sens, l'ONM a rappelé le communiqué rendu public le 20 mars, dans lequel elle a demandé à ce que le FLN (54-62) soit considéré comme étant «une institution référentielle indépendante» lors d'une prochaine révision de la Constitution. Pour l'ONM, l'appel de certains manifestants lors des marches populaires pour le départ du Front, pourrait être interprété comme étant «une concrétisation de la volonté des milieux coloniaux français qui veulent tourner la page de ce front vu ce qu'il représente pour nos générations montantes en matière de sacrifices et de gloires de nos vaillants martyrs».

La seule volonté des moudjahidine est de «faire la distinction entre le Front de libération nationale et le parti du Front de libération nationale qui a été exploité et vidé de ses militants fidèles et intègres pour ouvrir la voie aux opportunistes», ajoute le communiqué.

Réunion de concertation des partis de l'opposition

Une feuille de route pour une solution politique

Les participants à la 6e réunion de concertation des partis de l'opposition, de représentants de syndicats et de personnalités nationales, tenue, samedi à Alger, au siège du Front algérien pour le développement, la liberté et la justice (FADLJ), ont proposé «une feuille de route pour une solution politique dans le cadre de la légitimité populaire, à mettre en œuvre au terme de l'actuel mandat présidentiel».

Dans le communiqué final lu par le président du FADLJ, Abdallah Djaballah, les participants ont proposé «une feuille de route, à même d'aboutir à une solution politique dans le cadre de la légitimité populaire, consacrée par la Constitution en son article 7. La feuille de route devrait être mise en oeuvre au terme de l'actuel mandat présidentiel».

Ladite feuille de route prévoit l'institution d'une courte période de transition au cours de laquelle les prérogatives du président sortant seront transmises à une instance présidentielle composée de personnalités nationales connues pour leur crédibilité, probité et compétence. L'Instance aura pour mission de prendre en charge les revendications du peuple et ses membres s'abstiendront de toute candidature ou proposition de candidature lors des prochaines échéances électorales».

Elle «aura également à assumer les prérogatives du chef de l'Etat et à nommer un Gouvernement de compétences nationales pour gérer les affaires, outre la création d'une instance nationale indépendante pour l'organisation des élections et la révision de la loi portant régime électoral aux fins d'organiser une élection présidentielle libre et régulière».

Banque d'Algérie

Le prétendu emballement des transferts de capitaux «dénué de tout fondement»

Le prétendu emballement des transferts de capitaux, par le canal bancaire, tel que rapporté par des médias, «est dénué de tout fondement», ont déclaré, hier, de hauts responsables de la Banque d'Algérie.

A ce propos, ils expliquent, tout d'abord, que l'octroi de crédits bancaires aux opérateurs «relève des seules prérogatives des banques commerciales et obéit à des procédures et règles établies par ces banques, conformément aux lois et règlementations en vigueur». En particulier, «le dinar étant l'unique monnaie qui a cours légal en Algérie, aucune banque, et en aucun cas, ne peut octroyer et n'a octroyé un crédit en dollars ou en toute autre monnaie que le dinar. C'est le cadre légal. Toute autre assertion est infondée», affirment les mêmes responsables. Dans ce sens, ils soutiennent que les opérations de transfert de capitaux s'effectuent dans le cadre des relations financières du pays avec le reste du monde dans trois cas principalement. Le premier cas concerne «la couverture des opérations d'importation de biens et services, conformément à la législation et à la règlementation régissant le commerce extérieur et les changes en vigueur et selon des procédures établies». Ainsi, toutes les banques «sont tenues de veiller au respect de cette règlementation et de ces procédures, le contrôle des changes étant délégué à ces institutions», insistent-ils. Toute opération d'importation «doit être préalablement domiciliée auprès d'une banque. Le transfert, au titre du paiement de l'importation concernée, intervient à la réception, par la banque, des documents attestant la bonne exécution de l'opération. La Banque d'Algérie exerce régulièrement des contrôles à postériori et établit, le cas échéant, des procès-verbaux d'infraction qui sont transmis aux juridictions compétentes», détaillent les mêmes responsables de la Banque centrale. Le deuxième cas de transfert de capitaux est «la couverture d'un investissement à l'étranger effectué par un opérateur résident en Algérie. De tels transferts ne peuvent avoir lieu que s'ils sont autorisés par le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC)», poursuivent-ils. A titre indicatif, sur les trois dernières années et à ce jour, le CMC n'a autorisé que le transfert en couverture des opérations de Sonatrach, font-ils savoir. Quant au troisième cas de transfert de capitaux, il intervient «dans le cadre du transfert des dividendes liés à des investissements directs en Algérie», affirment les mêmes responsables qui précisent que ces opérations «obéissent également à une législation et à une règlementation strictes».

A titre informatif, au cours des deux premiers mois de 2019, «il n'a été constaté aucune augmentation significative des transferts en devises par rapport aux mêmes mois des trois années précédentes», relèvent-ils. En conséquence, soutiennent-ils, «le prétendu emballement des transferts de capitaux, par le canal bancaire, est dénué de tout fondement».

Moussa O.

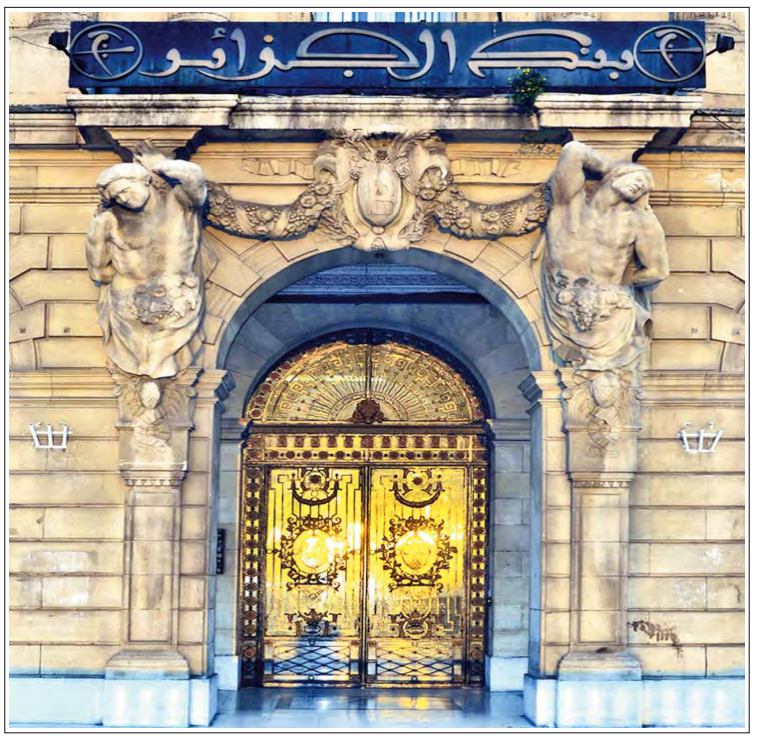

Communication

Djamel Kaouane préside l'installation de Lotfi Cheriet au poste de DG de l'EPTV

Le nouveau directeur général de l'Entreprise nationale de la télévision (EPTV), Lotfi Cheriet, a été installé, hier à Alger, à son poste, en remplacement de Toufik Khelladi, appelé à d'autres fonctions. Présidant la cérémonie d'installation, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a salué, à cette occasion, «les efforts de Khelladi consentis au service du pays et du secteur de l'information, en tant que journaliste et dirigeant», notamment pendant l'exercice de ses fonctions à la tête de l'EPTV. Il a félicité, en outre, le nouveau DG de l'EPTV, lui souhaitant «davantage de réussite, en particulier en cette conjoncture particulière que vit le pays, qui exige de nous, et plus que jamais, davantage de dévouement et de loyauté, au service du pays et des institutions de la République». Remerciant le président de la République pour la confiance dont il a été investie, Cheriet a affirmé, pour sa part, qu'il arrive à «un moment très difficile et compliqué», se disant confiant quant à sa capacité de faire face «à tous les défis et enjeux qui se posent, en apportant des contributions à même de développer et d'organiser l'EPTV». A ce propos, il a mis l'accent sur «la nécessité de définir des objectifs clairs, dont la promotion de contenus médiatiques aux plus niveaux de professionnalisme, d'ouverture et de crédibilité, ainsi que le développement de grilles de programmes de qualité avec l'ouverture sur les différentes franges de la société», pour que l'EPTV «s'érige en service public». Pour sa part, Khelladi a indiqué que «l'EPTV et le service public n'ont rien à craindre grâce aux cadres capables d'assurer ce service en tant qu'action stratégique pour l'avenir du pays», soulignant qu'il a bénéficié du «plein soutien des cadres et des personnels de la télévision ces dernières années», tout en souhaitant à Lotfi Cheriet succès et réussite dans ses nouvelles fonctions à la tête de l'EPTV. Des journalistes, des travailleurs et des techniciens de l'EPTV avaient organisé, ces dernières semaines, des sit-in, revendiquant le respect du «service public» et «l'objectivité dans le suivi des développements que connaît le pays».

M. M.

DGSN

Lancement d'une campagne de don de sang

La première phase de la campagne nationale de don de sang 2019 a été lancée, hier à Alger, au sein des rangs des éléments de la Sûreté nationale, et ce, jusqu'au 28 du mois en cours, à l'occasion de la Journée maghrébine du don de sang. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la consécration des valeurs de solidarité et d'entraide entre les différentes catégories de la société en vue de fournir cette matière vitale aux différents établissements hospitaliers pour la prise en charge des malades, a déclaré à la presse le sous-directeur de la santé à la DGSN, Djilali Djani. «Toutes les mesures médicales nécessaires ont été prises pour assurer le bon déroulement de cette opération humanitaire», organisée par la DGSN trois fois par an, en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS)». La deuxième phase de la campagne nationale de don de sang sera lancée en juin prochain, à l'occasion de la Journée mondiale du don de sang, tandis que la troisième phase est prévue en octobre prochain, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de don de sang, a fait savoir le même responsable, faisant état de «la collecte, annuellement, de plus de 15 000 poches de sang à répartir sur les différents hôpitaux publics». «Près de 100 000 poches de sang ont été collectées, depuis le lancement de cette opération en 2008», a précisé Djani. Pour sa part, la directrice générale de l'ANS, Lilia Ould Kablia, a mis l'accent sur «la nécessité de renforcer cette action de solidarité, en vue d'assurer cette matière vitale et nécessaire, car les besoins des hôpitaux en sang sont en hausse continue, dans l'objectif de sauver des vies humaines». L'ANS a réussi, l'année dernière, à collecter plus de 600 000 poches de sang au niveau national, et ce, avec la contribution des familles des patients ainsi que des donneurs, pour être distribuées aux différents établissements hospitaliers», a-t-elle rappelé.

Les cadenas bougent à l'APN

Ça bouge de plus en plus au sein de l'Assemblée nationale. Limogeage, remplacement au pied levé et soutien aux manifestants. Le groupe parlementaire des indépendants et les Non-inscrits à l'Assemblée Populaire Nationale (APN), ont appelé, dimanche soir, le président de la chambre basse du Parlement, Mouad Bouchareb, à convoquer une séance extraordinaire pour «examiner la conjoncture actuelle et prendre les mesures adéquates qui répondent aux aspirations du peuple». «Vu le mouvement populaire de grande envergure que connait notre pays et en notre qualité de représentants du peuple, appelés à soulever ses préoccupations et ses revendications, nous vous demandons de convoquer une séance extraordinaire pour examiner la conjoncture actuelle, élaborer un communiqué et prendre les mesures adéquates, en vertu des prérogatives que nous confère la loi, des mesures qui soient à la hauteur des aspirations de notre peuple et de l'avenir de notre pays».

Le ton monte de plus en plus aussi au sein des élus. Pour un maximum de clarté, «la séance devrait être diffusée en direct sur les chaînes de télévision publiques et privées», précise un communiqué conjoint dont une copie est parvenue à l'APS, signé par le président du groupe des indépendants, Osmani Lamine, et le président des Non-inscrits, Nazih Berramdane. La demande portant convocation de cette séance extraordinaire intervient en application des dispositions de la Constitution, notamment en son article 115, en vertu de l'article 05 de la loi 01/01 relative à la qualité de membre au Parlement. Les élus ne se croisent pas les bras. Certains gardent le silence à leur manière. D'autres font bouger les cadenas pour lever le voile sur la transparence...

N. R.

Pétrole

L'EIA estime les réserves prouvées de l'Algérie à plus de 12 milliards de barils

Les réserves prouvées de l'Algérie en pétrole avoisinent les 12,2 milliards de barils en début 2018, situées entièrement dans des zones onshore, selon les estimations de l'agence américaine d'information en énergie (EIA), rendues publiques lundi à Washington.

«L'Algérie détenait des réserves prouvées de 12,2 milliards de barils au début de l'année 2018», précise l'EIA (Energy Information Administration) dans une analyse consacrée au secteur de l'énergie algérien. L'agence US précise que toutes ces réserves sont situées en onshore étant donné que l'Algérie n'a pas encore entamé l'exploitation de son potentiel offshore, ce qui laisse suggérer que les réserves pétrolières du pays sont beaucoup plus importantes que les estimations susmentionnées. L'EIA soutient que l'Algérie «disposerait de ressources importantes de pétrole de schiste et de gaz naturel « tout en soulignant que «peu de progrès ont été accomplis dans la mise en valeur» de ce potentiel.

Le défi de relever la production

Le pays peut aussi augmenter la production des gisements en exploitation en particulier ceux d'Illizi, de Berkine ou de Hassi Messaoud-Dahar, qui contient à lui seul 71% des réserves pétrolières prouvées du pays, estime l'agence. L'Algérie est aussi appelée à améliorer la récupération dans ses champs matures pour préserver les niveaux d'extraction de brut. «Sans investissement supplémentaire en amont, le taux de déclin devrait augmenter, entraînant une baisse de la production», indique l'EIA, relevant que le pétrole produit en Algérie est un brut léger de haute qualité à teneur réduite en soufre. Pour le gaz naturel, l'agence américaine soutient que l'exploitation des vastes ressources de schiste du pays «se heurte à de nombreux obstacles», notamment l'emplacement éloigné des gisements, le manque d'infrastructures comme les routes et les pipelines et la disponibilité de l'eau. Selon une étude financée par l'EIA, rendue publique en 2013, l'Algérie détient les troisièmes plus grandes réserves de schiste au monde juste après la Chine et l'Argentine. L'EIA avait, alors, estimé ces réserves à 707 trillions de pieds cubes. En parallèle, Sonatrach doit aussi faire face au déclin de son plus grand gisement gazier, Hassi R'mel, qui compte à lui seul plus de 85 trillions de pieds cubes, soit plus de la moitié des réserves conventionnelles prouvés de gaz naturel.

Le groupe pétro-gazier compte sur un programme d'investissement de deux milliards de dollars pour stopper le déclin de ce méga gisement dont le réservoir a été «endommagé» par «une surproduction et le manque d'investissement», rappelle l'agence.

Le potentiel gazier du sud-ouest

L'EIA estime que les projets gaziers initiés par Sonatrach dans le sud-ouest sont d'une importance capitale pour le pays car ils devraient maintenir ses capacités en termes d'exportation et aussi de satisfaction de la demande interne.

A moyen terme, les projets gaziers du sud oust, une région jusqu'ici sous-explorée, devraient aider, une fois entrés en production, à redresser la production gazière, prévoit l'EIA. Les gisements Reggane Nord et Timimoun, qui

constituent la première étape du projet, sont en déjà en production. Considérée parmi les plus importants producteurs de gaz et de pétrole en Afrique, l'Algérie dépend fortement des recettes générées par l'exportation des hydrocarbures, constate l'analyse. Le pays compte également sur sa production d'hydrocarbures pour satisfaire ses besoins en énergie.

En Algérie les prix des produits pétroliers et du gaz naturel sont également parmi les plus bas d'Afrique en raison des subventions pratiquées par le gouvernement, relève la même analyse. Si la loi de finances de 2016 a prévu une hausse des prix à la pompe, «l'augmentation a été insignifiante et n'a pas eu d'impact significatif sur les modèles de consommation» estime l'EIA.

Ali B.

• Le Brent à près de 68 dollars à Londres

Les prix du pétrole remontaient, ce mardi, en cours d'échanges européens alors qu'une nouvelle panne d'électricité géante au Venezuela ravive les inquiétudes sur la production de ce membre fondateur de l'Opep. Vers 12h00, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 67,77 dollars à Londres, en hausse de 56 cents par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance gagnait 72 cents à 59,54 dollars. Une nouvelle coupure de courant affecte depuis lundi midi Caracas et les grandes villes vénézuéliennes, deux semaines après la mégapanne du 7 mars qui a paralysé le pays pendant une semaine. Cela ne va pas aider la production du pays à rebondir, selon un analyste. Outre la crise politique et économique qui secoue le pays, l'industrie pétrolière vénézuélienne doit également faire face aux sanctions de Washington, qui a interdit aux raffineries américaines d'acheter du brut à la compagnie nationale PDVSA. Cette perturbation du marché, qui vient s'ajouter aux sanctions des Etats-Unis contre l'Iran et aux limitations volontaires de production du reste de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, explique la montée des prix de l'or noir depuis le début de l'année (d'environ 26% pour le Brent et de 31% pour le WTI). L'Opep et ses partenaires ont d'ailleurs proposé d'annuler leur réunion d'avril, et de décider en juin de maintenir ou non leurs objectifs de production au deuxième semestre. Certains acteurs du marché voient dans cette annulation la preuve de la solidité de l'accord et la volonté de ne pas ajuster les objectifs de production à la hausse en avril, avant que les Etats-Unis ne décident de prolonger des exemptions à certains importateurs de pétrole iranien. Mais cette annulation pourrait être au contraire le signal qu'il n'y aurait pas encore d'unanimité en avril pour continuer à limiter la production jusqu'à la fin de l'année, ont prévenu des analystes. Du côté du premier producteur mondial, les Etats-Unis, les investisseurs attendront mardi les premiers chiffres de la fédération professionnelle de l'American Petroleum Institute (API) sur les réserves américaines de brut. Le lendemain, l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) publiera ses données officielles.

Fruits et légumes

Les prix hors saison sont impactés par le coût onéreux de la culture sous serre

La hausse des prix des fruits et légumes hors saison, constatée actuellement dans les marchés, est due essentiellement au coût onéreux des moyens déployés dans la culture sous serre ainsi qu'à l'augmentation des prix des semences, a indiqué à l'APS le directeur de la régulation et du développement de la production agricole au ministère de l'Agriculture, Mohamed Kharroubi. La serriculture consiste à cultiver des végétaux, tels la tomate, le poivron, les haricots, la courgette et les fraises, à l'intérieur d'une serre dans des conditions techniques adaptées et contrôlées. «L'agriculture sous serre permet une production des fruits et légumes hors saison tout au long de l'année au profit du consommateur, mais elle oblige l'agriculteur à déployer des moyens très onéreux qui se répercutent sur les prix de vente en crescendo», explique Kharroubi. En effet, précise-t-il, cela nécessite des infrastructures spéciales, un dispositif d'irrigation et la mobilisation d'une main-d'œuvre formée: «Tout cela a un coût». Ce genre de culture protégée a été mise sur pied afin d'assurer au consommateur une offre en fruits et légumes toute l'année même hors saison. C'est pour cela que l'Etat a mis les moyens nécessaires pour accompagner l'agriculteur en vue de développer ce type d'agriculture, fait-il valoir.

Le Sud, principal pourvoyeur de produits agricoles sous serre

Qui plus est, la production sous serre provient essentiellement du Sud du pays (Biskra et Oued Souf, notamment), note le même responsable. En conséquence, poursuit-il, les frais de transport de ces produits en partance du sud vers le nord du pays «reviennent très cher», auxquels s'ajoutent les moyens matériels et humains déployés. Avec tous ces facteurs, le coût des produits agricoles hors saison devient plus onéreux que ceux de la saison, résume Kharroubi.

Il cite, à titre d'exemple, les prix de la courgette qui est cédée, en marché de gros, à 80 DA/kg, le poivron à 135 DA/kg, le haricot vert à 245 DA/kg et les fraises entre 200 et 280 DA/kg. Pour sa part, le président du Conseil interprofessionnel de la culture maraîchère, Abdelkader Naga, souligne à l'APS que la hausse des prix des produits issus des cultures protégées est due à une diminution de la production induite par une baisse de la température (période de froid allant du mois de décembre jusqu'à fin mars). «Chaque année et en période de froid, les fruits et légumes issus de la culture protégée enregistrent un recul. Mais à partir du 15 avril, cette production devient abondante surtout dans les régions côtières. Les prix vont automatiquement baisser», avance-t-il. Selon lui, 90% de la production des légumes sous serre proviennent de Biskra et d'Oued Souf, à l'instar de la tomate et du poivron. Pour les haricots verts, dont le prix est de loin le plus élevé par rapport aux autres, Naga explique que la spécificité du haricot vert est qu'il n'est pas cultivé sur la totalité de l'espace de la serre mais seulement sur ses bordures. Ce qui fait que sa production est «très limitée» quantitativement, d'où sa cherté. Mais s'agissant de la pomme de terre, Kharroubi s'interroge sur la hausse de son prix malgré sa disponibilité, et ce, que ce soit au niveau des stocks frigorifiques ou en production de saison (elle est cédée à 22 DA/kg en marché de gros).

Houda H. / Ag.

Réseau d'AEP à Bouira

44 communes raccordées

Quarante-quatre communes de la willaya de Bouira ont été raccordées au réseau d'alimentation en eau potable (AEP) dont la gestion de la ressource est assurée par l'Algérienne des eaux (ADE), a-t-on appris, jeudi, auprès des services de cette entreprise publique.

«Sur les 45 communes, 44 ont été raccordées au réseau d'AEP et gérées par l'ADE, a fait savoir Ramdane Haouchène, en marge de la visite au barrage de Tilesdit effectué par le wali de Bouira, Mustapha Limani, où il a visité une série d'activités de l'ADE à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau. «La situation s'est beaucoup améliorée par rapport aux années précédentes et les projets de développement se poursuivent toujours pour raccorder durant cette année 2019, quelque 192 douars ainsi que la commune restante, qui est celle d'Aghbalou», s'est réjoui Haouchène. au barrage de Tilesdit (Bechloul), le premier responsable de la wilaya a inauguré une exposition d'équipements, de matériels ainsi que des produits utilisées par les laboratoires dans l'analyse et le traitement de l'eau. L'exposition est dédiée aussi à tous les types de conduites, pièces de raccordement, ainsi qu'aux appareils de détection de fuites. En prévision de la période estivale, l'Algérienne des eaux a saisi cette occasion pour présenter tout un exposé portant sur les mesures prises, dont le nettoyage et la désinfection de tous les ouvrages hydrauliques de la wilaya, (bâches, réservoirs et châteaux d'eau). «Dans ce cadre, l'ADE a décidé de constituer un stock de secours des pièces de réparation électriques et hydromécaniques», a expliqué Haouchène. L'ADE a élaboré aussi un programme de permanence d'astreinte et un autre programme de distribution, en collaboration avec les autorités locales de la wilaya pour les localités non desservies au quotidien, selon les détails fournis par le même responsable. Un dispositif d'appoint en camions-citernes pour répondre à tout éventuel besoin en cas de coupure ou de fuite sera mis en place, a-t-il ajouté. Dans un point de presse, tenu en marge de sa visite au barrage Tilesdit, le wali de Bouira s'est dit satisfait des progrès «remarquables réalisés ces dernières années dans la wilaya» grâce, a-t-il dit «à la réalisation d'une série de projets hydrauliques ayant permis de satisfaire la demande en matière d'eau potable pour une population globale de 681 163 habitants».

Taib Hocine

• Marche des agriculteurs

L'obstination et l'attachement dangereux des tenants du pouvoir continuent à faire la sourde oreille et d'ignorer complètement les revendications, refusant d'entendre le peuple, ce qui continue de susciter des réactions, la protestation de rue ne connait pas de répit. Hier matin, des centaines d'agriculteurs venus des quatre coins de la wilaya de Bouira ont battu le pavé pour réclamer le départ de tous les hommes qui ont géré le pays de l'indépendance à ce jour. La procession humaine qui a démarré depuis le siège de la direction des services de l'agriculture point de jonction, a sillonné les boulevards, avenues, rues et ruelles de la ville de Bouira, jusqu'au siège de la wilaya, tout le long de la marche les manifestants scandaient des slogans pour le départ du régime, «Erahil Erahil ! départ départ !», «La litamdid «non à la prolongation», «Echaâab yourid iskat anidham «Le peuple veut la chute du régime». D'autres manifestants ont brandi des pancartes sur lesquelles on peut lire : «Pouvoir assassin», «Pouvoir de terroristes» «Vous avez berné le peuple depuis l'indépendance, cette fois vos mensonges ne passeront pas», «Caste au pouvoir, dégage», «L'Algérie est une république et non une monarchie, «Nous sommes avec le mouvement populaire».

La manifestation s'est déroulée dans le calme et aucun incident n'a été signalé. Par ailleurs, la wilaya de Bouira vit à l'instar des autres wilayas du pays, depuis le vendredi 22 février début du Hirak au rythme des protestations, marches, manifestations, malgré les tentatives de l'administration et celles des partis F.L.N, R.N.D, T.A.J et M.P.A qui tsont à la solde du système, mais qui n'ont pu affaiblir l'immense mobilisation populaire.

T. H.

Aïn Defla

Des ateliers sur la conduite automobile et la sécurité routière marquent la manifestation «Lire en fête»

Des ateliers sur la conduite automobile et la sécurité routière ont marqué la manifestation «Lire en fête» ouverte, lundi, après-midi à la bibliothèque de lecture publique «Hamdane Hadjadji» d'Aïn Defla à l'initiative de la Direction locale de la Culture. «L'objectif de ces ateliers, une nouveauté dans la manifestation Lire en fête, consiste à ancrer chez les enfants à un âge précoce les principes élémentaires se rapportant à la sécurité routière», a précisé le directeur de la Culture de Aïn Defla, Mohamed Hasnaoui.

Hasnaoui a noté que les ateliers en question, fruits d'une convention signée entre sa direction et l'association locale des auto-écoles, ont été conçus de telle sorte à permettre à l'enfant de développer sa maîtrise de soi et son sens des responsabilités. «L'enfant d'âge scolaire a, en vérité, besoin qu'on lui impose des règles claires et constantes ainsi que des limites. Ces règles servent à le protéger, à lui permettre de développer sa maîtrise de soi et son sens de des responsabilités ainsi qu'à établir ses valeurs», a-t-il souligné. De son côté, le responsable de l'association locale des auto-écoles, Noureddine Guendouz, a mis en exergue le rôle de ces ateliers en matière d'inculcation de la discipline inhérente à la conduite automobile chez les enfants. «Appelé à être le conducteur de demain, l'enfant doit, dès son jeune âge, évoluer dans un contexte favorisant l'élimination des comportements non acceptables», a-t-il estimé.

Un riche programme coïncidant avec les vacances scolaires, comportant notamment des spectacles de magie, des divertissements animés par des clowns et des projections de courts métrages, a été mis en place à l'occasion.

Des représentations seront, par ailleurs, données au profit des enfants hospitalisés au niveau des établissements hospitaliers de Sidi Bouabida et Khémis Miliana, selon le conservateur de cette manifestation culturelle, Bahia Boucetti. Outre la bibliothèque de lecture publique, les spectacles seront abrités par la placette jouxtant la maison de la Culture Emir Abdelkader de Aïn Defla, selon les organisateurs de l'évènement, qui signalent que la clôture de cette manifestation sera animée par Aâmou Yazid le 28 du mois en cours dans la commune d'Arrib (15 km au nord-est du chef-lieu de wilaya).

Nombre de parents rencontrés ont été unanimes à mettre en évidence le rôle de cette manifestation en matière d' «incitation des enfants à découvrir les joies de la lecture et de la découverte pour développer leur imagination», observant que les réseaux sociaux ont pris le dessus ces dernières années sur les enfants, reléguant au second plan des occupations saines et enrichissantes à l'image de la lecture.

Tizi-Ouzou

Nécessité «d'un large débat» pour encadrer la dynamique populaire

La dynamique populaire en cours dans le pays appelle «un large débat à même d'engager des lignes de forces et lui donner des perspectives» a estimé à Tizi-Ouzou, Madjid Bencheikh, juriste et ancien doyen de la faculté de droit d'Alger. S'exprimant lors du cycle de débats organisés par l'université Mouloud-Mammeri, Bencheikh a préconisé la tenue d'un «large débat» qui prendra en charge cette dynamique dont les récents développements sur la scène politique nationale, avec notamment le ralliement de plusieurs forces sont «symptomatiques de sa profondeur». Le débat à engager autour des aspirations portées par cette dynamique, a poursuit l'universitaire, devra être couronné par «l'élection d'une assemblée constituante issue d'élections pluralistes, ouvertes et transparentes qui garantiront la représentation de l'ensemble des forces en présence dans la société» et qui se chargera de l'élaboration d'une nouvelle Constitution qui «actera la souveraineté de l'Etat». Sur ce registre, le conférencier a considéré que «les élites devraient s'inspirer des aspirations politiques portées par les jeunes pour la construction d'un Etat démocratique souverain qui devra représenter ces aspirations de manière à rendre possible leur réalisation». Toutefois, a-t-il relevé, «c'est la pratique politique qui devra remodeler la Constitution», rappelant que le texte fondamental de février 1989 «offrait beaucoup de libertés, mais son application sur le terrain n'a jamais été concrétisée». Sur un autre registre, Bencheikh a considéré que la diplomatie devra, elle aussi, «tenir compte des aspirations exprimées par les populations dans la défense des intérêts du pays». Elle devra, a-t-il soutenu, «s'appuyer sur le front interne pour garantir les intérêts du pays», recommandant de répondre à ce qui se passe dans le monde par «nos aspirations». En outre, l'orateur a observé que le mouvement populaire a montré des «qualités insoupçonnées, tels que l'humour, la convivialité et comportements citoyens» qui, selon lui, sont des «instruments intéressants dans la conquête des esprits, mais aussi symptomatiques d'une conscience d'un destin commun».

Naïma GK.

Coopération algéro-allemande

4 coopératives pour la valorisation des ressources naturelles à El Tarf créées

Quatre coopératives spécialisées en apiculture, en plantes aromatiques et dans la production d'huile de lentisque, ont été créées récemment dans la wilaya d'El Tarf, dans le cadre de la coopération algéro-allemande, a indiqué l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie, Ulrik Knotz.

Ces coopératives du programme de coopération algéro-allemand «Gouvernance environnementale et biodiversité» (GENBI) sont les premières du genre pour les femmes rurales créées dans les communes frontalières de Bougous, El Kala et Souarekh, a précisé la diplomate en marge d'une rencontre avec le chef de l'exécutif local, Mohamed Belkateb. Elle a ajouté que ces coopératives visent à structurer les filières agricoles et valoriser et diversifier les ressources naturelles tout en assurant une exploitation «durable et rationnelle». De son côté, le directeur du programme GENBI, Rolf Dietmar, a indiqué que le but de l'organisation des femmes rurales en coopératives, au niveau des deux wilayas de l'est ciblées par ce programme, à savoir Annaba (Edough) et El Tarf (parc national d'El Kala), ambitionne de «renforcer l'économie solidaire et sociale», mettant en avant l'importance de la gestion des zones protégées dans le cadre d'approches participatives. Aussi, des formations ont été organisées dans le but de soutenir les capacités des producteurs et transformateurs des plantes aromatiques, médicinales et des huiles essentielles, a-t-il dit. L'accent a été, dans ce contexte, mis sur le processus de formation, initié dans le cadre de cette coopération qui a permis, entre autres, la promotion de la participation des populations locales dans l'exploitation des ressources naturelles. Le wali a, pour sa part, évoqué les spécificités de cette région qui compte huit communes frontalières s'étalant sur près de 80 000 hectares.
Il a mis en exergue la nécessité de valoriser ce patrimoine naturel, notamment ses principaux «gisements» d'huiles diverses qui gagneraient à être exploités rationnellement tout en garantissant la pérennité de ce potentiel.

Mechaka A.

Khenchela

1,370 milliard de dinars pour l'aménagement des stades communaux et de proximité

Une enveloppe financière estimée à 1,370 milliard de dinars puisée de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités, a été allouée au titre de l'exercice 2019, pour l'aménagement et la pose du gazon synthétique dans des stades communaux et de proximité de la wilaya de Khenchela. La première opération, inscrite par la commission des marchés et des programmes de la direction de l'administration locale (DAL), a été lancée avec la mobilisation d'un montant de 250 millions de dinars pour l'aménagement et la réhabilitation des stades communaux des localités de Khenchela, d'Aïn Touila, de Djellal et de Teouzianet. La seconde action «récemment» inscrite, porte sur l'aménagement et la pose du gazon synthétique dans 13 stades communaux de cette wilaya. Elle a bénéficié, selon la même source, d'une enveloppe financière de l'ordre de 750 millions de dinars pour la réalisation également de clôtures de ces structures sportives en plus de la réfection de l'électricité et l'aménagement des vestiaires et des gradins. Il s'agit, a encore détaillé la même source, des stades implantés dans les communes de Baghai, de Yabous, de M'sara, de Chelia, de Remila, de Bouhmama, de Khirane, de Tamza, de N'sigha, de Kais et de Oueldja.
Dans le cadre du programme de wilaya de 2019, visant l'aménagement de diverses infrastructures sportives, un montant financier évalué à 370 millions de dinars a été réservé également pour la rénovation et la pose du gazon synthétique dans des différents stades de proximité se trouvant à travers les 21 localités de la wilaya dont la gestion sera confiée, «avant la fin de l'année en cours aux jeunes». Aussi, un budget d'investissement de l'ordre de 100 millions de dinars a été consacré dans la même wilaya pour la réhabilitation du complexe sportif «Hamam Amar», au chef-lieu de wilaya, selon la même source, faisant savoir que les travaux de construction des gradins du côté Ouest de cette structure ont été lancés en janvier dernier par l'entreprise Cosider. Les services de la wilaya de Khenchela œuvrent actuellement pour l'établissement du cahier des charges lié au projet de réalisation de la tribune officielle du complexe en plus de l'aménagement d'une cabine de presse et la mise à niveau des vestiaires et la réalisation d'une salle destinée aux arbitres ainsi que l'installation des tableaux électroniques d'affichage.

Souk Ahras

Distribution de plus de 4300 logements tous segments confondus

Pas moins de 4.333 logements tous types confondus, partie d'un programme comprenant un nombre important d'unités d'habitations destinées à répondre aux demandes des citoyens de la wilaya de Souk Ahras ont été attribués, lundi. Ce quota, distribué lors d'une cérémonie présidée par le chef de l'exécutif local, Farid Mohamedi, à la salle des conférences Miloud-Touahri, en présence des autorités civiles et militaires englobe 1176 logements publics locatifs (LPL), 404 logements promotionnels aidés (LPA), 160 logements Cnep-Immo en plus de 2593 lotissements sociaux, affectés au bénéfice des communes classées parmi les zones des Hauts Plateaux.
L'ensemble de ces habitations est réparti sur, entre autres, les localités de Sedrata avec 200 logements, Oum El Adhaim, 162 unités, Taoura, bénéficiaire de 140 logements, et Merahna avec 210 logements, a détaillé la même source, soulignant que les quotas du LPA et de Cnep-Immo ont été réservés au chef-lieu de wilaya en plus de certaines localités. Les 2593 lots de lotissements sociaux concernent les régions d'Oum El Adhaim, Oued Keberit, Targuelat, Bir Bouhouche, Safel Ouidène, Taoura et de Sidi Fredj. Le chef de l'exécutif local a indiqué que la wilaya de Souk Ahras a bénéficié de plus de 60 000 logements, tous segments confondus, dont 30 026 aides financières aux logements ruraux, 17 760 LPL, 6600 LPA et 5320 unités de type location-vente, rappelant que 2890 familles avaient bénéficié, en 2018, de nouveaux logements, dans le cadre des actions de relogement, lancées, il y a quelques années. Ces opérations, selon le même responsable, qui se poursuivront jusqu'à l'éradication des toutes les habitations inadéquates, ont permis l'élimination de plusieurs points noirs signalés dans la wilaya dont 200 constructions relevant des bidonvilles, des immeubles menaçant ruine en plus de la régularition des situations des habitations dans de nombreux quartiers populaires dans le cadre de la loi 15/08.
Il a ajouté que ces opérations de relogement se poursuivent jusqu'à «l'élimination de toutes les poches de bidonvilles». Les autorités locales veillent à l'aménagement extérieurs des logements en cours et la réalisation des équipements publics avec le souci de donner à ces cités un cachet avenant et attrayant.

Djelfa

Les habitants de la cité Zariaâ relogés fin mars

Les habitants de la cité Zariaâ du chef-lieu de la wilaya de Djelfa, seront relogés, fin mars courant, au titre d'une grande opération programmée à leur profit dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire. Le wali, Toufik Dhif, a fait part de préparatifs en cours en vue du lancement de cette opération de relogement «à partir de la semaine prochaine», dans un objectif, a-t-il dit d'«éradiquer totalement ce bidonville, dont les habitants recensés en 2007, avaient déjà bénéficié d'une première opération de relogement en 2012, avant d'être réoccupé de nouveau, faute d'avoir été démoli». Le chef de l'exécutif a, par la même occasion, exprimé son souhait d'éradiquer ce site, qui «défigure le tissu urbain de Djelfa, tout en constituant un danger pour ses habitants». «Des personnes ont été victimes d'électrocution à cause des raccordements anarchiques au réseau, outre différents risques sanitaires encourus, dont les MTH, vu les conditions de vie inappropriées en son sein», a déploré Dhif. Il a fait, en outre, part d'un important lot de logements sociaux, estimé à 3000 unités, programmé à la distribution dans la ville de Djelfa, immédiatement après cette opération de relogement de la cité Zariaâ. Après avoir rassuré les résidants de cette cité quant à la possibilité, pour eux, d'introduire des recours (pour ceux qui s'estimeraient lésés ou exclus notamment), le wali a fait savoir que l'assiette libérée (au profit de l'OPGI), suite à cette opération, sera destinée à l'implantation de projets de logements et autres équipements publics.

Oran

Formation de plus de 4000 personnes au titre du programme «un secouriste par famille»

Plus de 4000 personnes ont été formées depuis le lancement du programme «un secouriste par famille» en 2010 dans la wilaya d'Oran jusqu'à ce mois de mars, a-t-on appris, lundi, de la direction de wilaya de la Protection civile.

Ainsi, 4400 personnes dont 20 % des filles ont bénéficié des sessions de formation au titre du programme de la direction générale de la Protection civile «un secouriste par famille» de 21 jours.
Des cours théoriques et pratiques leur ont été dispensés par des officiers et médecins de ces services sur les premiers secours devant être prodigués aux personnes en danger. Ces sessions de formation ont touché différentes tranches d'âge dont des étudiants, des lycéens et autres jeunes. La tranche d'âge la plus importante est celle de 18 à 30 ans qui a reçu des formations de base sur les premiers secours, suivie de celle des personnes âgés de plus de 31 ans. La même source a signalé que les secours de masse suscitent plus d'intérêt auprès des chargés de la formation qui œuvrent à préparer des secouristes sur lesquels on peut compter en cas d'accident ou de catastrophe dans les opérations de sauvetage, ajoutant que les sessions de formation sont en cours et sont destinées à toute personne désirant apprendre les méthodes de secours de victimes d'accidents. Chaque année, 3 à 4 sessions de formation du programme «un secouriste par famille» sont organisées avec des cours sur les techniques d'assistance à des cas de brûlures, de fractures, d'asphyxies, d'évanouissements, de noyades et autres accidents constituant un danger pour la vie des personnes.

Lehouari K.

Mostaganem

Une enveloppe de plus de 270 millions de dinars pour l'éclairage public économisant l'énergie

Plusieurs opérations d'éclairage public économisant l'énergie en adoptant la technique du LED sont en cours dans la wilaya de Mostaganem, dotées d'une enveloppe de 277,5 millions de dinars, a-t-on appris des services de la wilaya. Il a été procédé à l'installation de 4670 lampes en technique économisant l'énergie électrique en remplacement des lampes classiques à travers des axes principaux de la ville de Mostaganem, surtout à la façade maritime de Salamandre. Le coût des opérations financées du budget des communes et du budget de l'entreprise de wilaya Ras El Ain de nettoiement et d'éclairage public et espaces verts «Mostaganem Net» a atteint 82,5 millions de dinars, a-t-on indiqué. Il est attendu l'installation cette année de pas moins de 15 000 lampes (LED) d'une valeur de 195 millions de dinars permettant à la Direction des travaux publics qui finance l'opération de la généraliser aux cités et à la banlieue de Mostaganem.
Ces opérations visent à lutter contre les points noirs surtout au centre-ville, artères principales, plages, à rationaliser l'utilisation de l'énergie électrique en remplaçant les lampes classiques par d'autres économiques, moins coûteuses et amies de l'environnement. Elles s'ajoutent au programme lancé par la wilaya de Mostaganem pour rationaliser l'utilisation de l'énergie électrique et se diriger vers les énergies renouvelables surtout dans les zones éloignées et rurales touchant 12 écoles primaires.

Relizane

13 800 arbustes forestiers plantés

Depuis l'entame de la saison de reboisement en octobre dernier, les services de la Conservation des forêts à Relizane ont planté pas moins de 13 800 jeunes plants dans les périmètres de 23 communes de la wilaya, notamment celles du sud et du sud-est de la wilaya, où les reliefs sont favorables.
«Cette année, on a diversifié la plantation, puisque, en plus des espèces habituelles à verdure permanente, comme le cyprès, le pin d'Alep et autres, nous avons également renforcé le tissu par des arbres fruitiers comme les mûriers, les amandiers, les chênes», a relevé un cadre de la Conservation des forêts en marge de la célébration de la Journée mondiale de l'arbre, qui s'est tenue dans l'enceinte du jardin public Hedidouane. Un espace, faut-il le rappeler, où des arbres centenaires ont été massacrés lors d'une opération de réhabilitation. Cet effort déployé par la Conservation ne pourra que booster davantage les potentialités économiques de ce patrimoine qui s'étend sur une superficie avoisinant les 70 000 hectares. «La forêt ne peut être qu'une ruche ouverte pour diverses activités en mesure de constituer un levier pour le développement global. On peut tout y réussir, de l'élevage à l'apiculture, en passant par les herbes médicinales et aromatiques», a souligné notre source. Dans ce contexte, l'on apprend que deux investisseurs ont bénéficié de décisions pour l'exploitation de deux sites forestiers dans les communes de Sidi Lazreg et Kalaa. Il est question de la réalisation de deux espaces récréatifs le long de la RN 23 (Relizane-Tiaret) et de la RN7 (Relizane-Mascara).

Mascara

Réception fin 2019 du premier tronçon de la pénétrante reliant l'autoroute Est-Ouest à Ras El Aïn

Un premier tronçon de la pénétrante reliant Mascara à l'autoroute Est-Ouest sera réceptionné fin 2019, a-t-on appris, lundi, du wali de Mascara, Mohamed Lebka.
Au terme d'une visite d'inspection du projet de cette route s'étendant sur 43 kilomètres, le wali a fait savoir que le premier tronçon de cette pénétrante de 25 km sera réceptionné entre les communes de Ras El Aïn Amirouche et Hacine. Il a annoncé aussi la réception, début avril prochain, de la voie d'évitement de la ville de Hacine longue de 8 km comme une partie de cette pénétrante pour être suivi par d'autres chemins jusqu'à la fin de l'année en cours, pour la mise en service du tronçon complètement.
Le même responsable a ajouté que le deuxième tronçon de la pénétrante s'étalant de la commune de Hacine et Mascara sur une distance de 18 km sera livré au courant de premier semestre de 2020, en tant que partie la plus difficile de par son relief comprenant des ouvrages d'art dont un viaduc sur 1950 mètres et une hauteur de 50 mètres avec un taux d'avancement des travaux de 50 %.
Le wali de Mascara a inauguré, lundi, un pont sur la route nationale (RN 7) à Tizi sur 550 mètres et d'un coût de 196 millions de dinars, qui devra contribuer à l'éradication du point noir touchant le passage à niveau non gardé de la ligne ferroviaire et le chemin de wilaya (CW 43).

Tiaret

Les citoyens ferment le siège de l'APC de Hamadia

Dimanche 24 mars 2019, et tôt dans la matinée, les citoyens ont carrément cadenassé le siège de l'APC de Hamadia, à quelque 65 km du chef-lieu de wilaya de Tiaret et ce, en faisant recours à des chaînes métalliques, interdisant tout accès des employés et aussi à la présidente de l'APC, laquelle est accusée d'être derrière le retard du développement économique de la commune et ce, suite à l'impasse et le blocus qui sévit, après que 13 élus eurent revendiqué son départ, tout à signaler que cette assemblée est composée de 15 élus et dont 13 élus se sont démarqués et ont demandé au wali de mettre fin aux fonctions de cette présidente d'APC qui s'est retrouvée avec 11 dossiers en instruction au niveau du tribunal compétent et pour sa part, la présidente est sortie de son silence pour déclarer qu'il n'y a aucun gel de délibérations et que tous les projets dont a bénéficié la commune de Hamadia sont en cours de réalisation et eu égard aux réticences du wali, de prendre en charge les préoccupations des élus et des citoyens.
Le gouffre s'envenime et les agitations prennent des proportions alarmantes. De grands dysfonctionnements au sein de cette commune qui s'isole de jour en jour comparativement à d'autres communes et seule une intervention musclée du wali serait salutaire, le temps où les élus contestataires et demandeurs du départ de la présidente d'APC, déclarent que le wali est originaire de la même ville de la présidente et qu'il n'a pu résoudre ce problème qui perdure et qui met en otage les intérêts des citoyens. Pour l'heure, la loi des «chaines métalliques», après le cadenas de «Bouchareb»
dévoile son diktat.

Ouargla

60 projets d'investissement localisés dans la nouvelle ville de Hassi Messaoud

Soixante projets d'investissement liés à différents créneaux économiques ont d'ores et déjà été localisés dans la nouvelle ville de Hassi Messaoud (80 km à l'est de Ouargla), a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

Ces projets, qu'abritera la Zone d'activités logistiques (ZAL) relevant de cette nouvelle ville, concernent, entre autres activités, la fabrication de panneaux solaires, le traitement de déchets, le recyclage de produits plastiques et carton, le stockage frigorifique, le montage de cabines sahariennes, la construction préfabriquée en béton, la fabrication de panneaux sandwich et la fabrication de réservoirs pour ateliers pétroliers et soudure industrielle, a-t-on précisé. Il s'agit aussi du stockage de carburant, en plus d'autres projets en rapport aux domaines de logistique, maintenance, transport, services pétroliers et hôtelière, a-t-on ajouté. Confiés à un groupement d'entreprises publiques composé notamment du groupe Cosider, de l'ENGCB (filiale de Sonatrach) et de Kahrif (filiale de Sonelgaz), sous la supervision de l'Entreprise publique de la ville nouvelle de Hassi Messaoud (EVNH), les travaux de terrassement et de réalisation des VRD au niveau de la ZAL devant accueillir ces investissements ont enregistré un avancement «appréciable», signale la même source. Le wali de Ouargla, Abdelkader Djellaoui, a appelé lors d'une visite de terrain lundi au site de la ville nouvelle, à l'encouragement de l'investissement porteur de richesses et d'emplois dans cette ville considérée comme un modèle de développement durable, précisant que l'Etat œuvre à travers une batterie de mesures à répondre aux attentes des investisseurs en matière de simplification des procédures administratives liées à l'accès au foncier industriel, notamment. Divers projets touchant la quasi-totalité des secteurs d'activités, surtout ceux en rapport direct avec le cadre de vie général, sont en cours de concrétisation dans la nouvelle ville de Hassi Messaoud. Parmi ces projets, actuellement à différents taux d'avancement de leurs chantiers, figurent la réalisation de 2000 logements de type public locatif (LPL), y compris les aménagements extérieurs, un complexe hydraulique AEP composé de forages albiens, de tours de refroidissement et d'une station de déminéralisation, ainsi que d'une station de pompage, d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) et d'un centre d'enfouissement technique (CET). D'autres projets sont en cours de réalisation, dont une école primaire, un collège et un lycée, un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), un bureau de poste ainsi que des installations sécuritaires et des structures sanitaires. La ville nouvelle de Hassi Messaoud sera structurée en quatre grands quartiers résidentiels d'environ 20 000 habitants chacun, ainsi que de structures commerciales et socioculturelles, gravitant autour d'un noyau central (centre-ville) regroupant plusieurs installations, dont une grande mosquée, un grand parc de loisirs, des locaux commerciaux et des institutions publiques. Située dans la zone

d'Oued El Maraâ, à environ 80 km des villes de Hassi Messaoud, Touggourt et Ouargla, la nouvelle ville, couvrant une superficie totale de 4467 hectares, se répartit entre un périmètre à urbaniser (1721 ha), un périmètre d'urbanisation futur (1152 ha), un périmètre non urbanisable (1594 ha) et la ZAL (965 ha), en plus d'une palmeraie et d'une bande verte en vue de la protéger des vents chauds et des tempêtes de sable cycliques.

Kadiro Frih

• Une centaine de familles nomades bénéficieront de l'énergie solaire

Une centaine de familles nomades éparpillées à travers le territoire de la wilaya de Ouargla bénéficieront cette année d'une opération d'équipement en kits d'énergie solaire, a-t-on appris, ce mardi, auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. Inscrite dans le cadre du Fonds national de développement des régions du Sud, cette opération fait l'objet de la préparation du cahier des charges pour la désignation des entreprises chargées de l'installation de ces kits solaires, a-t-on signalé.

L'opération, qui ciblera les zones éparses dépourvues de réseau d'électricité, à travers différentes communes de la wilaya, vise l'exploitation des énergies renouvelables pour l'amélioration des conditions de vie des populations nomades. Elle a été précédée d'une autre ayant porté sur l'équipement de 60 puits pastoraux de kits solaires pour le pompage de l'eau destinée à l'abreuvage du cheptel en transhumance, a rappelé la Conservation des forêts.

K. F.

Mariage collectif à Daya Ben Dahoua - Ghardaïa

19 jeunes convolent en juste noces

Dans une grande ferveur et une ambiance des grands jours, 19 jeunes de cette localité, drapés de beaux costumes traditionnels recouverts de burnous blancs en laine, ont été les vedettes incontestées de la fraîche soirée automnale de jeudi, qui a drainé, plus de 10 000 convives, venus de toutes les contrées de la wilaya de Ghardaïa, et même d'ailleurs. Même une fine et douce pluie s'est invitée à la fête.

La cérémonie a été rehaussée par la présence du chef de daïra et du P/APC de Daya Ben Dahoua, des notables et des représentants de la société civile de la grande tribu des M'dabihs. Entamée par un succulent couscous garni de viande de chamelon. Ensuite, c'était aux chants religieux de prendre le relais avant d'accompagner chaque marié jusqu'au seuil de son domicile sous les youyous et le baroud. C'est la 16e cérémonie du genre organisée à cet effet par cette dynamique association caritative religieuse qui souhaite, par ses nobles actions, entre autres, à «encourager et aider les jeunes en situation difficile à fonder un foyer et à s'intégrer dans la société».

Ce qui est d'ailleurs bien mis en évidence par l'un des organisateurs, qui souligne que «cet événement constitue, par ailleurs, une occasion pour promouvoir les valeurs de solidarité et de cohésion sociale de notre société».

Le mariage s'est déroulé dans la plus pure tradition de la région de l'immuable rituel du mariage, au cours duquel les futurs mariés, accompagnés de leurs vizirs, sont installés face aux invités sur une estrade pour procéder à la cérémonie d'habillage. Pendant que les futurs mariés étaient habillés par des imams choisis au préalable par leurs familles, l'assistance ne cesse de fredonner des chants religieux. Le même rituel d'habillage est, par ailleurs, organisé, nous dit-on, côté femmes, pour les futures épouses.

«Le mariage est le socle de la famille qui, elle-même, est l'un des fondements de stabilité et de solidarité sociale à même de permettre la consolidation de la solidarité musulmane», a déclaré un des imams présents à la cérémonie.

A signaler cependant que c'est bien la deuxième fois que cette cérémonie, qui en est à sa 16e édition, ne se déroule pas dans son lieu habituel, à savoir dans l'enceinte l'école primaire Abdelkader-Bouhafs, mais sur un terre-plein attenant à la mosquée El Atik, bordée de palmiers et de quelques arbustes donnant au lieu, surtout avec l'incessante pluie fine, un air bucolique.

Béchar

Le retard dans le paiement des tranches des souscripteurs AADL bientôt résolu

La question du retard dans le paiement des 3e et 4e tranches des souscripteurs aux logements relevant du programme de l'Agence nationale de développement du logement (AADL), sera incessamment résolue, a-t-on appris, ce mardi, de la direction de cette agence à Béchar. «Les 750 souscripteurs restants sur le programme de 1500 unités réalisés par l'Agence au sud de Béchar pourront prochainement procéder au paiement des 3e et 4e tranche de leur logement», a-t-on précisé. Dans une lettre adressée aux responsables régionaux de AADL et aux autorités de la wilaya, ces 750 souscripteurs au programme AADL ont demandé à ce promoteur immobilier public de mettre un terme aux retards enregistrés de plus d'une année dans leur convocation au paiement de tranches précitées, pour leur permettre l'accès à leur logement. L'AADL a déjà procédé le 20 août 2018 à la distribution de 750 unités de ce programme d'Habitat à leurs bénéficiaires à Béchar, au titre d'un programme global de 1500 unités. Les travaux des 750 unités restantes sont en voie de finition, et dont le site est butte à des contraintes de lancement des travaux d'aménagement et de réalisation d'équipements publics nécessaires à la vie quotidienne des familles bénéficiaires, a-t-on signalé. Le site des 750 unités attribuées auparavant a bénéficié de plusieurs équipements dont une école primaire, un CEM et de nombreux autres établissements publics nécessaires aux habitants de ce nouveau groupement urbain, a-t-on constaté.

Les serveurs de mise à jour d'ASUS compromis

Les serveurs sont des machines critiques pour les entreprises. Ceux qui servent à effectuer les mises à jour sur nos propres machines le sont plus encore. Un piratage peut avoir de graves conséquences.
D'ordinaire, les constructeurs d'ordinateurs et les développeurs recommandent à leurs clients d'installer les mises à jour et de télécharger leurs applications depuis des sources sources.
Et quoi de plus rassurant que de récupérer du contenu directement depuis les sociétés en question ?
Malheureusement, celles-ci aussi peuvent être compromises, comme ce fut le cas avec ASUS, dont les serveurs de mise à jour ont été compromis et ont servi à installer des portes dérobées sur les machines des clients. Selon un rapport de Kaspersky, dans le courant de l'année dernière, le serveur de mise à jour d'ASUS a été compromis. Des hackers ont pu utiliser le propre logiciel de mise à jour de la marque pour installer des backdoors sur des milliers d'ordinateurs. Les fichiers étaient signés avec les propres certificats de la société, de quoi les faire passer pour tout à fait authentiques. Les chercheurs ont estimé que cela pourrait avoir affecté un demi-million d'ordinateurs sous Windows bien que, et c'est assez étrange, l'attaque ne visait qu'environ 600 de ces systèmes. Difficile de savoir pourquoi les hackers ont ciblé ces systèmes particulièrement mais quoi qu'il en soit, cela représente une sérieuse faille qui doit être corrigée. Ce n'est, malheureusement, pas la première fois que des serveurs de mise à jour sont ainsi compromis et utilisés pour distribuer des malwares. Microsoft avait déjà été victime d'une attaque similaire.

Le spyware Flame avait ainsi été distribué via l'outil de mise à jour de Windows. ASUS n'a pas encore commenté la situation malgré les prises de contact répétées de Motherboard.

Samsung met à jour ses Galaxy S10

Les smartphones Galaxy S10 sont sortis depuis peu que déjà Samsung leur propose une mise à jour. Celle-ci vise, notamment, à améliorer les performances de la fonctionnalité PowerShare. Samsung déploie actuellement une nouvelle mise à jour logicielle pour sa gamme Galaxy S10 composée des Galaxy S10E, S10 et S10+. Il s'agit d'une mise à jour incrémentale qui apporte les derniers correctifs en matière de sécurité et qui vise aussi à améliorer les performances d'une fonctionnalité tout juste introduite avec cette génération. Les appareils Galaxy S10 proposent la fonction baptisée PowerShare. C'est le nom qu'a donné Samsung à sa fonction de recharge sans fil inversée. Avec PowerShare, les utilisateurs peuvent utiliser leur Galaxy S10 pour recharger sans fil un autre appareil. Il faut pour ce faire, bien évidemment, que l'autre appareil soit compatible Qi, sans quoi cela ne pourrait fonctionner. Et attention, ce mode de recharge est très lent. N'espérez pas recharger un autre smartphone via la batterie du Galaxy S10 en quelques minutes. Il faut attendre environ une heure pour bénéficier de 20% de batterie grâce à PowerShare. La mise à jour en question est actuellement en cours de déploiement pour les S10 dans certains pays d'Europe. Elle ne devrait pas tarder à être proposée aux Etats-Unis et dans le reste du monde. Outre cette amélioration de PowerShare, elle inclut aussi le patch de sécurité de Mars qui apporte son lot de correctifs pour Android et la surcouche maison de Samsung.

Huawei tacle Apple avant la présentation de son Huawei P30

C'est lors d'une conférence parisienne que Huawei levera le voile sur son P30 et ses différentes déclinaisons. Un smartphone très attendu face aux grosses performances des précédents modèles. Ce n'est pas un hasard si le géant chinois est désormais numéro deux mondial et rêve de détrôner Samsung. Mais Apple, et ses iPhone, reste un concurrent de taille, une donnée que Huawei n'ignore pas.
Et sur le terrain des smartphones, les tacles sont une religion que la firme chinoise a décidé de respecter. C'est sur Twitter que Huawei a publié un message à l'attention d'Apple histoire de rappeler que son P30 sera bientôt présenté. Huawei a décidé d'être taquin avec Apple. C'est, hier, que la firme de Cupertino a organisé une conférence où étaient présentés des services de streaming dédiés au jeu vidéo et au cinéma/série. Autant dire qu'Apple décide de diversifier ses propositions dans des marchés déjà concurrentiels. Une conférence événement qui n'a pas échappé à Huawei qui dévoilera prochainement son P30 Pro. Huawei veut faire comprendre à son concurrent que la présentation d'hier n'est que de moindre importance par rapport à la présentation du P30. Autant dire une déclaration plutôt ambitieuse de la part de la firme chinoise qui cherche à devenir le leader mondial de la téléphonie. Ce tweet de Huawei reste étonnant lorsque l'on sait que le keynote d'hier n'a rien à voir avec la présentation d'un smartphone.
Le constructeur semble vouloir se payer une petite publicité gratuite.

YouTube ne compte plus produire de créations originales

YouTube est présent depuis peu sur le marché des séries TV et films en VoD. Le géant avait même produit quelques séries originales. Il semblerait cependant que ce ne soit plus à l'ordre du jour. Proposer des séries originales était un moyen avec lequel YouTube comptait attirer de nouveaux abonnés payants. C'est ce que le géant de Mountain View a essayé de faire pendant quelque temps, sans grand succès. Aujourd'hui, selon un nouveau rapport, YouTube annule deux de ses plus grosses productions originales et refuserait d'accepter de nouveaux scenarii. Selon plusieurs sources de Bloomberg, YouTube aurait annulé sa série de science-fiction Origin et Overthinking with Kat & June. Cette décision s'inscrirait dans un plan plus vaste de s'écarter des productions originales dans la mesure où la plate-forme ne souhaite plus concurrencer Netflix et consort sur ce terrain. Depuis l'année dernière déjà, des rumeurs évoquaient un tel changement de direction chez YouTube. Lancé à l'origine sous le nom YouTube Red, baptisé aujourd'hui YouTube Premium, ce service payant ne disparaîtra pas pour autant. Il sera toujours disponible pour les intéressés mais l'accent sera davantage mis sur la musique que le contenu original. Autrement dit, les abonnés pourront profiter de fonctionnalités exclusives dédiées à la musique, comme la lecture en arrière-plan. YouTube a aussi investi pour aider à lancer de nouveaux artistes.
Le géant de Mountain View continuera d'investir dans certains contenus originaux mais ses efforts seront réalisés avec sa communauté de créateurs.

Un homme subtilise 100 millions de dollars à Google et Facebook

Google et Facebook ont été la cible d'un Lituanien du nom de Evaldas Rimasauskas, dans le cadre d'une vaste opération très élaborée de fraude par email. L'attaque en question a engendré des pertes estimées à plus de 100 millions de dollars pour les deux sociétés. L'homme a plaidé coupable pour fraude électronique, vol d'identité aggravé et trois chefs d'accusation de blanchiment d'argent. Evaldas Rimasauskas avait conçu un montage très élaboré pour escroquer plus de 100 millions à ces sociétés américaines. Les fonds obtenus ont ensuite été répartis sur plusieurs comptes en banque dans le monde entier. La mise en examen montre que l'homme a monté une société ayant le même nom que Quanta Computer Inc, un fabricant de matériel informatique très réputé en Asie. Il a ensuite ouvert de nombreux comptes au nom de l'entreprise dans des banques de Hongrie, Slovaquie, Chypre, Lituanie et Lettonie pour recevoir les paiements. L'escroc a ensuite fabriqué moult factures, contrats et autres lettres qui «semblaient faussement avoir été signées par des représentants et agents des sociétés victimes et qui comprenaient même de faux tampons comprenant les noms des sociétés victimes. Ces documents ont ensuite été transmis aux banques pour alimenter les énormes fonds qui ont ainsi pu être frauduleusement transmis par virement», expliquait le Département de la Justice. Evaldas Rimasauskas a ensuite utilisé de fausses adresses email pour leurrer des employés de Google et Facebook ainsi que les banques avec qui ils travaillaient et faire approuver les paiements vers sa société frauduleuse.
Les fonds ont été reçus et redistribués vers des comptes en banque de six autres sociétés via des cheminements complexes. Une cour de justice lituanienne a révélé que

Google et Facebook ont ainsi été délestées de 23 et 99 millions de dollars, respectivement. L'escroc a écopé d'une amende de 49 738 559, 41$ d'amende aux Etats-Unis pour fraude électronique. Il encourt une peine maximum de 30 ans de prison s'il est reconnu coupable de cette fraude, de vol d'identité aggravée et des trois chefs d'accusation de blanchiment. Un porte-parole de Google confirmait avoir «détecté cette fraude et alerté rapidement les autorités. Nous avons récupéré l'argent et sommes heureux que cette affaire soit résolue».

La différence entre les «lève-tôt» et les «lève-tard» expliquée

Il y aurait environ 1/3 de la population qui se lève et se couche tôt naturellement, 1/3 qui se lève et se couche tard et 1/3 qui se situe entre les deux. Et si ces différences n'étaient pas là par hasard? Si l'on vous disait qu'elles traduisent un schéma existant depuis des siècles, depuis que les hommes vivaient en tribus et devaient se protéger des prédateurs la nuit... Le Professeur en neurosciences et psychologie à l'université de Berkeley (Etats-Unis) Matthew Walker explique dans «Pourquoi nous dormons – Le pouvoir du sommeil et des rêves», Editions La Découverte : «Les couche-tard d'un groupe ne se couchent pas avant une ou deux heures du matin et ne sont pas réveillés avant neuf ou dix heures. De l'autre côté, les lève-tôt se retirent pour la nuit à neuf heures et se réveillent à cinq heures. Par conséquent le groupe en tant qu'ensemble n'est vulnérable (au moment où tout le monde dort) que pendant quatre heures au lieu de huit, même si chacun a la possibilité de dormir huit heures. Voilà qui augmente potentiellement de 50% l'aptitude de l'espèce à la survie».

«L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt»

Le Dr Matthew Walker met l'accent sur les injustices que subissent les lève tard/couche tard. Parmi lesquelles la mauvaise réputation de paresseux mais aussi l'organisation du travail et les horaires qui forcent ces personnes à suivre un rythme de vie qui ne leur est pas naturel. «Leurs performances professionnelles sont, par conséquent, bien moins optimales. (…) Bien malheureusement, les couche-tard subissent un manque de sommeil chronique puisqu'ils doivent se lever en même temps que les lève-tôt, alors qu'ils ne sont pas en mesure de s'endormir aussi tôt qu'eux. (…) Ils sont plus souvent victimes de maladies liées au manque de sommeil, comme la dépression, l'anxiété, le diabète, le cancer, les crises cardiaques et les AVC». Des conséquences graves qui nécessitent des horaires de travail plus souples et adaptées à tous les chronotypes, selon le spécialiste.

Un bleu qui ne s'estompe pas serait en fait un cancer rare de la peau

Une jeune femme de 31 ans traînait depuis six ans un bleu sur son épaule gauche qui ne s'estompait pas : après avoir réalisé une biopsie, les médecins ont fini par découvrir qu'elle souffrait d'une forme rare de cancer de la peau. Les symptômes des cancers de la peau sont souvent associés à des grains de beauté anormaux, mais d'autres signes à première vue banals comme une ecchymose devraient également mettre la puce à l'oreille. Traînant depuis six ans un bleu sur son épaule gauche qui ne voulait pas partir, une jeune femme de 31 ans s'est, en effet, vu diagnostiquer une forme rare de cancer de la peau. Le cas a été rapporté le 25 janvier 2019 par le BMJ Case Reports. La jeune femme, dont l'identité n'est pas spécifiée, avait remarqué sur son épaule la présence d'un bleu qui grossissait d'année en année, jusqu'à atteindre un centimètre de diamètre. Ne se rappelant pas avoir subi un quelconque traumatisme sur cette partie du corps, elle s'est rendue chez son médecin traitant qui l'a invitée à se tourner vers le département de demato-vénérologie de l'hôpital de Braga au Portugal, qui traite les maladies de peau causées par des infections sexuellement transmissibles (IST). Lors de la dermascopie, les médecins ont pu observer que l'ecchymose présentait une couleur bleu violacé et qu'il y avait également des marques blanches, suggérant une croissance anormale de cellules. Après avoir réalisé une biopsie (prélèvement d'un tissu), le verdict tombe : la jeune femme ne souffre pas d'une IST mais d'une tumeur de Bednar, une variante rare d'un type de cancer de la peau appelé dermatofibrosarcome protubérant ou encore dermatofibrosarcome de Darier-Ferrand. En effet, les tumeurs de Bednar ne représentent que 5% de tous les cas de dermatofibrosarcome. La tumeur a pu être retirée sans encombre et aujourd'hui, la patiente se porte bien. Ce cancer, qui survient en général entre 40 et 50 ans, touche surtout le torse, le dos et les épaules. Si son pronostic est favorable et qu'il est rarement métastatique, les médecins expliquent que son «diagnostic est difficile car il peut être confondu avec d'autres types de tumeurs de la peau, comme le dermatofibrome, le naevus bleu cellulaire, le fibrosarcome ou encore le mélanome malin. C'est pourquoi toute lésion à l'évolution prolongée ou qui ne disparaît pas spontanément devrait toujours être biopsiée pour exclure la malignité», affirment-ils. Si les causes du dermatofibrosarcome de Darier-Ferrand sont inconnues, on sait que les cas de cancers de la peau explosent notamment à cause du «vieillissement de la population, de la modification des habitudes de loisirs et de la mode des peaux hâlées», indique la Fondation ARC. Pour limiter les risques liés à l'exposition solaire, il est recommandé de: «Eviter de s'exposer au soleil durant les heures les plus chaudes de la journée (entre 12 et 16 heures). Porter un chapeau, des vêtements à manches longues et des lunettes de soleil. Sur les zones découvertes, appliquer, en couche épaisse, une crème solaire d'indice élevé. Renouveler l'application toutes les deux heures et après une baignade. Ne pas exposer directement les enfants en bas âge aux rayons du soleil de manière prolongée, même s'ils sont protégés par une crème solaire ou des vêtements. S'équiper de vêtements UV protecteurs».

Les dangers du vinaigre blanc

Même si le vinaigre blanc est un produit écologique et naturel, il faut, cependant, respecter quelques consignes d'utilisation, pour votre santé ou pour ne pas dégrader votre intérieur.

Pas de mélange vinaigre blanc et eau de javel

Il ne faut jamais utiliser le vinaigre blanc mélangé à de l'eau de javel ou à un autre produit contenant du chlore (chlorure de Chaux par exemple). Le mélange de vinaigre blanc et de chlore entraîne des émanations de gaz toxique, le dichlore et le chloramine. Ceux-ci, même en faible quantité, peuvent être nocifs pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire. A forte dose, ces gaz peuvent être mortels. Pour information, le vinaigre blanc peut, en revanche, être mélangé sans danger au bicarbonate de soude. Cela mousse mais c'est un mélange inoffensif.

Pas de vinaigre blanc sur le marbre et le calcaire

Le vinaigre blanc est l'ennemi des surfaces en marbre (tables, sols, cheminées) et en calcaire (dalles par exemple). Ce sont des surfaces poreuses. Elles absorbent le vinaigre ce qui risque de créer des taches. Pour la même raison, ne mettez pas non plus de vinaigre blanc sur des vieux carreaux en ciment. Toujours faire un test sur une petite surface en cas de doute sur le matériau quand vous utilisez du vinaigre blanc.

Ne nettoyez pas tous vos bijoux avec du vinaigre blanc

Si vous pouvez nettoyer vos bijoux sans pierre (or, argent) avec du vinaigre blanc sans problème, il n'en est pas de même pour des bijoux contenant des pierres. Celles-ci risquent d'être ternies. Et surtout ne mettez jamais de vinaigre blanc sur vos bijoux en perles. L'acide contenu dans le vinaigre les fait fondre.

Attention aux tapis et revêtements de canapé

Il ne faut jamais oublier que le vinaigre blanc est un acide. Aussi, le vinaigre blanc peut décolorer certains tissus, notamment ceux avec des couleurs. Le conseil de la naturopathe : pour ne pas tacher les tissus ne pas employer le vinaigre blanc pur, mais le diluer avec du bicarbonate de soude et bien rincer après application de ce mélange. En outre, c'est toujours mieux de faire un test sur une petite surface, non visible de préférence.

Ne pas le confondre avec le vinaigre de cidre

Le vinaigre qui a des effets Santé bénéfiques est le vinaigre de cidre. «Le vinaigre blanc lui est plutôt un vinaigre alimentaire. Si vous en buvez, c'est un vrai acidifiant pour le corps», informe Céline Touati. Notre organisme a besoin de peu d'aliments acidiants pour maintenir un bon équilibre acide-base, indispensable pour être en bonne santé.

Pas de vinaigre sur les objets anciens

Si vous possédez des objets anciens, évitez d'utiliser du vinaigre blanc pour les nettoyer ou détacher. Le but du vinaigre est de dégraisser. Si vous enlevez le gras de certains objets, vous pouvez les abîmer.

Cela pourrait faire perdre de la valeur à ces objets. Mieux vaut demander à un antiquaire comment prendre soin de vos objets anciens.

Attention aux yeux !

Le vinaigre blanc peut être dangereux s'il est projeté dans les yeux, tout comme le jus de citron, acide lui aussi. Si cela arrive, rincez abondamment vos yeux pendant plusieurs minutes et consultez un médecin. Si vous portez des lentilles de contact, enlevez-les et rincez bien.

Manifestation «Lire en fête»

Des activités éducatives et de loisirs fascinent les enfants à Biskra

Les activités éducatives et de loisirs proposées dans le cadre de la 9e édition de la manifestation culturelle «Lire en fête» lancée lundi après-midi dans la wilaya de Biskra, ont attiré de nombreux enfants amateurs de la lecture et des activités intellectuelles, a-t-on constaté.

Le coup d'envoi de ce festival, donné à la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Assami de la ville de Biskra, a été marqué par l'inauguration d'un Salon de livres proposant des ouvrages scientifiques, éducatifs et de divertissement, ainsi que l'organisation d'ateliers de dessin et d'innovation artistique en plus d'expositions en plein-air offrant aux enfants visiteurs un espace de loisirs et de détente. Avec curiosité et entrain, les enfants de différentes catégories d'âge ont découvert le programme proposé entre lecture, titres des livres et diverses animations, les compétitions culturelles et scientifiques, notamment, aux côtés des contes, des pièces théâtrales et des spectacles de clown présentés par les troupes locales, a-t-on constaté. «Cette manifestation vise essentiellement à revaloriser le livre ainsi que le développement de la personnalité des enfants en leur proposant des activités ludiques permettant d'élargir leurs centres d'intérêt», a indiqué la conservatrice de ce festival, Souda Dou, qui a souligné la nécessité d'inculquer aux jeunes la culture de la lecture, les visites des bibliothèques et la documentation. Selon le programme de cette manifestation, la bibliothèque itinérante, qui dispose de nombreux ouvrages versés dans différents domaines, sillonnera plusieurs communes de la wilaya de Biskra, entre autres Doucen, Ras El Miaad et Lioua, en vue de permettre à un grand nombre d'amateurs de la lecture d'élargir leurs connaissances. Organisée à l'occasion des vacances scolaires de printemps, cette 9e édition de la manifestation «Lire en fête» sera clôturée le 28 mars courant au cours d'une cérémonie de remise des prix des concours de dessin, des travaux pratiques et de lecture.

Benadel M.

Aïn Témouchent

7 ateliers pédagogiques et récréatifs au profit des enfants au festival

La bibliothèque principale de lecture publique Malek-Bennabi d'Aïn Témouchent abrite, le temps d'une semaine, sept ateliers éducatifs, pédagogiques et récréatifs au profit des enfants au titre du festival culturel local «Lire en fête», a-t-on appris des organisateurs. Ces ateliers constituent des espaces de lecture, de dessin, de travaux manuels, de jeux de divertissement, de métiers, de radio, de conte et de livre pour tester les facultés des enfants à résumer une histoire lue, ont indiqué les responsables de cette manifestation qui se poursuit jusqu'au 28 mars courant. Dans ce contexte, la bibliothèque mobile sillonnera cette semaine les communes d'El Malah, Chentouf, Aïn Kihal et Sidi Ouriache pour inciter les enfants à la lecture des livres, a souligné la commissaire de ce festival, Samira Belbachir. Cette manifestation culturelle enregistre la participation des associations Ibtissama de la wilaya de Bouira et El Ghad d'Alger et d'une troupe de marionnettes de Médéa, outre des associations locales, a-t-elle fait savoir, signalant que le programme du festival comporte des concours inter-élèves et des visites au site archéologique de Siga dans la commune de Oulhaça et au musée du moudjahid à Béni Saf. **B. M.**

Skikda

Ambiance festive à l'ouverture des journées dédiées aux enfants

Une ambiance festive a marqué l'ouverture des journées dédiées aux enfants organisées, lundi, au Palais de la culture et des arts de Skikda sous le slogan «moi l'enfant, je suis l'avenir» à l'occasion des vacances scolaires de printemps, a-t-on constaté.

Les nombreux enfants présents à la grande salle de conférences du Palais de la culture pour le coup d'envoi de cette manifestation, ont apprécié avec beaucoup de ferveur le spectacle *Sayad El Assel* de la troupe de théâtre itinérant de Skikda. Pendant plus de 45 minutes, cette comédie musicale a abordé les conséquences de l'égoïsme des humains sur l'écosystème à travers le personnage principal de la pièce qui prive délibérément l'abeille du nectar des plantes et qui finira par regretter son geste le jour où il voudra avoir du miel. Ecrite par Mohamed Bouchareb et mise en scène par le regretté Ahmed Boutata en 2010 avant d'être reprise cette année par la troupe de théâtre itinérant de Skikda, cette œuvre a connu un franc succès auprès des enfants et de leurs parents du fait d'abord de la qualité de la prestation des comédiens et puis des valeurs qu'elle se veut transmettre. Plus tôt dans l'après-midi, les enfants se sont délectés du spectacle de clown qu'à offert la troupe Minou de la wilaya de Skikda. Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à jeudi prévoit également les spectacles *El loûba* de la troupe Siraj d'El Eulma et *Djaziret El Amani* de la coopérative culturelle El Kalâa de Sétif en plus de *Bissan wa El Ala el ajiba* de l'association Bessma de Skikda. Une exposition de livres pour enfants, prévue dans la hall du palais de la culture, figure également au programme de cette manifestation. **B. M.**

Oran

Nouvelle édition de la manifestation «Vacances au théâtre»

Plusieurs spectacles sont au menu de la nouvelle édition de la manifestation «Vacances au théâtre» qui débutera, ce mercredi, au Théâtre régional d'Oran (TRO) pour une semaine d'activités, a-t-on appris, lundi, du directeur de cette structure culturelle. «Des spectacles à caractère ludique et pédagogique sont à l'affiche dans le cadre de ce programme d'animation visant à combler utilement le temps libre des petits durant cette période de vacances scolaires», a précisé à Mourad Senouci.

Le coup d'envoi de cette édition coïncidera, aujourd'hui, avec la célébration de la Journée mondiale du théâtre où les enfants auront rendez-vous avec «Pinocchio», adapté et mis en scène par Kada Bensmicha. En plus de ce numéro de marionnettes qui affiche complet depuis sa création en octobre dernier, les petits iront également à la découverte d'autres productions à succès à l'instar de «Tahouissa bel karroussa» de Mohamed Mihoubi.

Les pièces *El achrar el thalata*, *100 % environnement* et *Ennahla* figurent aussi parmi les affiches mettant en vedette de jeunes comédiens de troupes locales aux côtés de ceux du Théâtre régional d'El Eulma qui proposent des contes sur fond d'ombres chinoises. Les spectacles de la semaine «Vacances au théâtre» sont programmés à raison de deux séances quotidiennes, matinée (11 h) et après-midi (15 h), a indiqué la direction du TRO.

Mila

Une étude portant sur la protection des sites archéologiques d'Aïn El Kerma et de Boutkhmaten lancée

Les services de la Direction de la culture de la wilaya de Mila ont entamé l'étude portant sur la protection des sites archéologiques d'Aïn El Kerma dans la commune d'Ouled Akhlouf et de Boutkhmaten dans la commune d'El Mechira, a-t-on appris, lundi, du service du patrimoine culturel de cette direction. Cette opération qui a mobilisé une enveloppe financière de 20 millions de dinars, a été confiée à un bureau d'étude spécialisé dans le domaine de la sauvegarde des sites archéologiques a précisé le responsable de ce service, Lazghed Chiaba, soulignant que des délais de 3 et 9 mois seront respectivement consacrés à la réalisation et au suivi de cette étude. Selon le même responsable, cette opération vise à protéger les sites d'Aïn El Kerma et de Boutkhmaten où de nombreux vestiges romains, couvrant plusieurs hectares, ont été découverts. La wilaya de Mila dispose d'autres sites archéologiques faisant actuellement l'objet d'efforts de sauvegarde, a-t-il ajouté, citant à cet exemple les sites de Lebâala dans la commune d'El Athmania, où se trouve des vestiges romains, du «palais de l'Agha» dans la commune de Ferdjioua et la mosquée «d'Abou El Mouhadjer Dinar» située dans le vieux Mila. Chiaba a, par ailleurs, fait savoir que tous ces sites et monuments sont classés au patrimoine culturel de Mila.

Journée de la terre et droit au retour du peuple palestinien

Manifestations en faveur de la cause palestinienne le 30 mars

La Journée de la terre et du retour du peuple coïncide, cette année, avec des bonbardements répétés de l'aviation israélienne contre la ville de Ghaza et les agressions quotidiennes contre un peuple désarmé et touchant, aujourd'hui, les enfants comme l'attestent les rapports et comptes rendus des organisations internationales.

Depuis hier, les frappes israéliennes dans la bande de Ghaza se sont poursuivies dans la nuit de lundi à mardi malgré l'annonce d'un cessez-le-feu. Des avions, hélicoptères et chars israéliens de l'armée d'occupation israélienne ont frappé de nouvaux objectifs dans la bande de Ghaza depuis lundi soir, malgré l'annonce d'un cessez-le-feu censé mettre fin à ces agressions faisant craindre une nouvelle confrontation ouverte dans l'enclave.
Le Hamas a annoncé, lundi soir, un cessez-le-feu entre les factions de résistance armées palestiniennes de la bande de Ghaza et l'occupant israélien, sur intercession égyptienne et après un nouvel accès de tension autour et dans l'enclave. «Les efforts égyptiens ont débouché sur la conclusion d'un cessez-le-feu entre l'occupant et les organisations de résistance», a dit un porte-parole du Hamas, Fawzi Barhoum, dans un communiqué. La bande de Ghaza, territoire de deux millions d'habitants, ainsi que ses environs ont été le théâtre, lundi, d'une énième poussée de fièvre depuis l'agression militaire israélienne contre le territoire palestinien. Au delà des bonbardements et de la répression massives, les enfants palestiniens sont arrêtés en pleine nuit, yeux bandés, menottés, ils sont maltraités et manipulés pour avouer des crimes qu'ils n'ont pas commis. Chaque année, Israël arrête près de 1000 jeunes palestiniens, dont certains ont moins de 13 ans. En fait, c'est devenu la norme depuis qu'Omar, dix ans, a été arrêté par les troupes en décembre dernier. Cet enfant de dix ans est l'un des centaines d'enfants palestiniens qu'Israël arrête chaque année (les estimations varient entre 800 et 1000). Certains ont moins de 15 ans, d'autres même moins de 10. Une cartographie des endroits où ces détentions ont lieu révèle un certain schéma : plus le village palestinien est proche d'une colonie, plus il est probable que les mineurs qui y résident se retrouveront dans une prison israélienne. Par exemple, dans la ville de Azzun, à l'ouest de la colonie de Karnei Shomron, presque tous les foyers ont eu l'expérience d'une telle arrestation. Les résidents disent que dans les cinq dernières années, plus de 150 élèves du seul lycée de la ville ont été arrêtés. La raison la plus répandue pour leur arrestation — jet de pierres — ne dit pas toute l'histoire. Des conversations avec beaucoup de ces jeunes, ainsi qu'avec des avocats et des militants des droits humains, dont ceux de l'organisation des droits humains B'Tselem, révèlent un certain modèle, même si elles laissent ouvertes beaucoup de questions : par exemple, pourquoi l'occupation requiert-elle que les arrestations soient violentes et pourquoi est-il nécessaire de menacer de jeunes enfants ? Nombre d'Israéliens, dont la sensibilité est offensée par les arrestations d'enfants palestiniens, ont décidé de se mobiliser et de combattre le phénomène. En plus de B'Tselem, qui a une veille régulière sur la question, il y a eu aussi des protestations de l'étranger. En 2013, l'UNICEF, l'Agence des Nations unies pour les enfants, a dénoncé «le mauvais traitement des enfants qui arrivent en contact avec le système de détention militaire. Un rapport un an auparavant d'experts juridiques, [qui] semble répandu, systématique et institutionalisé» britanniques concluait que les conditions auxquelles étaient soumis les enfants palestiniens revenaient à de la torture, et il y a cinq mois seulement, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe déplorait la politique israélienne d'arrestation d'enfants mineurs, déclarant qu'«il faut mettre un terme à toutes les formes de maltraitance physique et psychologique des enfants pendant l'arrestation.

Déclaration de «Médecins du Monde»

Médecins du Monde salue le rapport de la Commission d'enquête indépendante de l'ONU et s'associe à tous ceux qui condamnent les violences commises contre les civils, et notamment contre les femmes, les personnes âgées, les enfants, les personnes en situation de handicap, les journalistes et le personnel soignant.
Depuis le début des manifestations en mars de l'année dernière, Médecins du Monde a été témoin direct des graves conséquences de l'utilisation de balles réelles sur les civils et les soignants. Le système de santé, déjà atrophié, a été mis à rude épreuve par l'afflux de près de 7000 civils blessés. Un grand nombre d'entre eux font partie des plus de 9000 personnes qui sont actuellement en attente de soins chirurgicaux, dont 1200 sont susceptibles de contracter l'ostéomyélite. Il ne s'agit là que d'un exemple de ce qu'implique l'apparition massive de victimes de traumatismes. «Seules 20 % des personnes nécessitant des interventions chirurgicales complexes, effectuées exclusivement à l'extérieur de Ghaza, ont été autorisées à quitter le territoire. » Les survivants sont très souvent handicapés à vie. Dans ce contexte, Médecins du Monde a également constaté l'impact sur la santé mentale que peuvent avoir ces handicaps et les conséquences psychologiques liées à toutes les expériences traumatiques de violences meurtrières auxquelles est exposée la population palestinienne, en particulier les enfants. Consternée par le nombre inégalé d'attaques directes à l'encontre des soignants à Ghaza, Médecins du Monde a rédigé un rapport sur la vulnérabilité des ONG de santé palestiniennes. Ce rapport a été transmis à la Commission d'enquête. Dans ce rapport, Médecins du Monde révèle que les ONG de santé palestiniennes font l'objet d'un niveau de violence sans précédent à l'encontre de leur personnel, de leurs structures et de leurs ambulances. Ces attaques, ainsi que la perte des collègues, ont laissé des lésions psychologiques profondes. Au-delà du caractère abominable des violations du droit international, l'impact de ces abus est difficile à évaluer ou à quantifier car les récits des personnes blessées ou tuées n'ont pas pu être rapportés par les personnes censées les aider, ayant elles-mêmes été blessées ou tuées. Par conséquent, Médecins du Monde tient à rappeler à l'ensemble des acteurs que les attaques contre le personnel soignant, les structures de santé et les ambulances n'ont pas lieu d'être, que ce soit en temps de paix ou en temps de guerre.
Elles constituent de graves violations du DIH et du DIDH. Médecins du Monde souhaite remercier de nouveau la Commission d'enquête pour ce rapport et appelle le Conseil des droits de l'homme et l'ensemble de ses membres à condamner toutes les attaques contre le personnel soignant, les structures de santé et les ambulances et à défendre l'importance de leur protection, s'assurer que toutes les violations contre les acteurs de la santé donnent lieu à une enquête et que tous les auteurs soient tenus pour responsables en cas d'usage illégitime de la force, garantir la protection de l'ensemble des services et du personnel de santé, rappeler à l'Etat israélien son obligation, en tant que puissance occupante, de garantir l'accès de la population palestinienne à des soins médicaux convenables et lui rappeler que toute entrave à ce droit constitue une violation du DIH. Cela inclut le déplacement des patients et du personnel médical hors de Ghaza de manière libre, rapide et sans entrave, enfin, Médecins du Monde exhorte à s'attaquer à la cause première de ces abus et appelle à la fin immédiate et inconditionnelle du blocus et de la fermeture de la bande de Ghaza.

Ahsene Saaid

France

Le CNPJDPI appelle à une journée de soutien aux Palestiniens

Il y a un an, les Palestiniens de la bande de Ghaza commençaient les «marches du retour», manifestations massives et pacifiques le long des grillages qui enferment Ghaza dans une véritable prison de 365 km² pour plus de 2 millions d'habitants. Toute la nuit du vendredi 15 mars, l'aviation israélienne a bombardé la bande de Ghaza. Halte aux massacres – halte aux bombardements ! Chaque vendredi, les palestiniens de Ghaza manifestent et chaque vendredi les snipers israéliens, bien à l'abri derrière leurs buttes de terre, visent des manifestants, choisissant dans leur lunette, plus particulièrement des jeunes, mais aussi des journalistes et des personnels médicaux. L'utilisation de munitions spéciales a entraîné des amputations dans de nombreux cas, prouvant la volonté délibérée de faire des handicapés. Selon la Commission des droits de l'Homme de l'ONU, la réponse d'Israël à ces manifestations «peut constituer des crimes de guerre ou des crimes contre l'humanité». «Nous n'oublions pas, nous ne nous habituons pas !- Nous exigeons de notre gouvernement qu'il mette les Palestiniens sous protection. - Nous exigeons que le blocus de Ghaza soit levé, que cesse l'impunité totale dont jouit Israël et que la France mette en place des sanctions». «Chaque réfugié, chaque exilé doit pouvoir bénéficier du droit au retour. Nous exigeons que cesse toute coopération militaire et sécuritaire avec Israël, en particulier la fin de tout commerce de composants servant à fabriquer des armes utilisées contre des civils. Nous exigeons la reconnaissance de l'Etat de Palestine tant par la France que par l'Union européenne», est-il écrit dans le communiqué du Collectif National pour une Paix Juste et Durable en Palestine (CNPJDPI).
Des manifestations de soutien aux Palestiniens seront organisées, le 30 mars 2019, date commémorative de la Terre et du Droit au Retour du peuple palestinien à son foyer, dans toute la France.

Golan syrien occupé

Damas, Moscou et la Ligue arabe dénoncent l'annonce américaine sur son annexion

La Syrie, la Russie ainsi que plusieurs Etats arabes ont rejeté, lundi, la décision des Etats-Unis de reconnaître la «souveraineté» d'Israël sur la partie occupée du Golan syrien, Damas qualifiant les Etats-Unis de «premier ennemi des Arabes».

Israël a conquis une grande partie du Golan syrien (1200 km^2) lors de la guerre israélo-arabe de 1967, avant de l'annexer en 1981. Cette annexion n'a jamais été reconnue par la communauté internationale. Lundi, en présence du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, le Président Donald Trump a signé à la Maison-Blanche le décret reconnaissant officiellement la souveraineté d'Israël sur le Golan. Trump avait annoncé la semaine dernière son intention de le faire, ce qui lui avait déjà valu les condamnations de la Syrie et d'autres pays arabes. La décision américaine est interprétée comme un coup de pouce majeur à Netanyahu à 15 jours d'élections législatives incertaines en Israël. «Dans ce qui constitue une violente attaque contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, le président des Etats-Unis a reconnu l'annexion du Golan syrien», ont déclaré les Affaires étrangères à Damas, citées par l'agence de presse officielle Sana. «Trump n'a pas le droit ni l'autorité légale pour légitimer l'occupation» israélienne, a ajouté cette source. Le soutien illimité de Washington à Israël fait des Etats-Unis le «premier ennemi des Arabes», a-t-elle encore affirmé. Sur Twitter, le chef de l'opposition syrienne, Nasr Hariri, a estimé que la décision américaine allait «provoquer plus de violence et d'instabilité et aurait des répercussions négatives sur les efforts en vue de la paix dans la région».

La Russie a dit craindre «une nouvelle vague de tensions» au Proche-Orient à la suite de la décision américaine. Au Caire, le secrétaire général de la Ligue arabe Ahmed Aboul Gheit, a jugé la décision de Trump «nulle et non avenue dans le fond et la forme». «Légaliser l'occupation est une nouvelle orientation de la politique américaine (...) Si l'occupation est un grand crime, la légitimer est un péché qui n'en est pas moins grave», a déclaré Aboul Gheit, dans un communiqué. Il a ajouté que le rejet de cette politique américaine était une position arabe «unanime» qui sera réaffirmée au prochain sommet arabe de Tunis.

Le Koweït a estimé que la décision américaine n'aiderait pas à l'établissement de la paix et remettait en cause le rôle des Etats-Unis en tant que médiateur. La Jordanie a elle dénoncé une «décision unilatérale qui provoquerait davantage de tensions dans la région». A Beyrouth, le ministère des Affaires étrangères a rejeté une mesure qui «viole le droit international et nuit aux efforts pour une paix juste». «Les hauteurs du Golan sont un territoire syrien et arabe et (...) aucun pays ne peut changer l'Histoire en transférant la propriété d'un territoire d'un pays à un autre», selon lui.

La décision américaine sur le Golan : un «cadeau électoral» à Netanyahu selon la Turquie

La reconnaissance par Washington de la souveraineté d'Israël sur le plateau syrien du Golan s'apparente à un «cadeau électoral» au Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a lancé le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu.

«La signature de (Donald) Trump est pratiquement un cadeau électoral à (Benjamin) Netanyahu qui est en difficulté avant les élections», a souligné le ministre turc lors d'un discours prononcé à Antalya. «Quoi que vous fassiez (pour Netanyahu) - qui divise jusqu'à son propre peuple, qui bombarde à Ghaza, aujourd'hui, comme vous pouvez le voir, pour ce tyran, il n'y aura pas d'avantages. Les efforts de l'Amérique sont vains», a poursuivi Mevlut Cavusoglu, dont les propos étaient retransmis à la télévision turque. La décision américaine intervient à quinze jours d'élections législatives, le 9 avril, incertaines pour le Premier ministre israélien. Israël a conquis une grande partie du Golan syrien (1200 km^2) lors de la guerre des Six Jours en 1967, avant de l'annexer en 1981. Cette annexion n'a jamais été reconnue par la communauté internationale. L'armée de l'occupation israélienne a déclenché lundi de multiples frappes dans la bande de Ghaza. Ankara avait déploré à plusieurs reprises en 2017 que le président américain reconnaisse Al Qods comme la capitale d'Israël. Mevlut Cavusoglu a assuré que la Turquie «ferait jusqu'au bout tout ce qui est nécessaire» et œuvrerait avec la communauté internationale contre «les décisions unilatérales» prises au détriment du droit international.

Brésil

Un juge ordonne la libération de l'ex-président Temer

Un juge brésilien a ordonné lundi la libération de l'ex-président Michel Temer, placé en détention préventive jeudi dernier et accusé d'être à la tête d'»une organisation criminelle» ayant détourné des centaines de millions d'euros.

Le juge Antonio Ivan Athié, du tribunal fédéral TRF2 a décidé, dans un document, d'accepter la demande d'habeas corpus de la défense de Temer, considérant que la détention préventive n'était pas «justifiée». «Même s'il existe des indices qui incriminent les accusés, ils ne justifient pas la prison préventive», a-t-il expliqué.

Un porte-parole du TRF2 a confirmé que la décision de libérer l'ex-président avait un «effet immédiat».

La décision concerne également les sept autres accusés détenus en même temps que l'ex-président, y compris l'ex-ministre des Mines et de l'Energie, Moreira Franco, autre cacique du PMDB, parti de centre droit de M. Temer qui a fait la pluie et le beau temps au parlement pendant des décennies.

ONU

Guterres appelle à lutter contre le racisme et les discriminations

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à lutter contre le racisme et les discriminations et à défendre les principes d'égalité et de dignité humaine, dans un contexte de montée des discours de haine. «Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance ne connaissent pas de frontières. Aucun pays ni aucune communauté n'est à l'abri», a déploré le secrétaire général dans un discours prononcé lundi à l'occasion d'une cérémonie marquant la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. «Le massacre dans deux mosquées en Nouvelle-Zélande il y a dix jours est la dernière tragédie due à ce poison», a -t-il rappelé. «Aujourd'hui et chaque jour, nous devons nous unir contre la haine raciale et religieuse et contre le terrorisme des bigots«, a exhorté Guterres. Il s'est dit «profondément alarmé par la montée actuelle de la xénophobie, du racisme et de l'intolérance, alimentés de plus en plus par des idéologies nationalistes et populistes».

«La propagande haineuse se banalise et se propage comme une traînée de poudre par le biais des médias sociaux et de la radio. Nous la voyons se répandre dans les démocraties libérales comme dans les Etats autoritaires», a dit le secrétaire général. «Ces forces obscures menacent les valeurs démocratiques, la stabilité sociale et la paix. Ils stigmatisent les femmes, les minorités, les migrants et les réfugiés», a-t-il ajouté. Lorsque des personnes sont attaquées, physiquement, verbalement ou sur les médias sociaux, en raison de leur race, de leur religion ou de leur appartenance ethnique, c'est toute la société qui est affaiblie, a averti le chef de l'ONU. «Nous devons redoubler d'efforts pour réparer les fissures et la polarisation qui sont si répandues dans nos sociétés aujourd'hui. Nous devons favoriser la compréhension mutuelle et investir pour faire de la diversité un succès. Et nous devons contrer et rejeter les personnalités politiques qui exploitent les différences à des fins électorales», a-t-il dit.

Etats-Unis

L'émissaire américain pour la Corée du Nord en visite à Pékin

Le principal négociateur américain pour la Corée du Nord se trouve actuellement en visite à Pékin, a annoncé, ce mardi, l'ambassade des Etats-Unis en Chine, alors qu'un haut responsable nord-coréen était également présent dans la capitale chinoise. Un porte-parole de l'ambassade a confirmé que l'émissaire américain Stephen Biegun était à Pékin «afin de poursuivre la coordination USA-Chine sur les politiques en lien avec la Corée du Nord». Parallèlement, les agences de presse sud-coréenne Yonhap et japonaise Kyodo ont rapporté qu'un haut responsable nord-coréen était arrivé mardi à l'aéroport de Pékin en provenance de Pyongyang. Selon les deux agences, il pourrait s'agir du vice-président du Parti des travailleurs de Corée, Ri Su Yong, responsable des affaires internationales au sein du parti au pouvoir en Corée du Nord. L'agence de presse nord-coréenne KCNA a annoncé que Ri Su Yong avait quitté Pyongyang, mardi, pour se rendre en visite au Laos — ce qui expliquerait son passage à Pékin afin de changer d'avion. Leur présence concomitante à Pékin, principal allié du régime nord-coréen, survient à peine un mois après le sommet de Hanoï, qui a réuni Kim et le président américain Donald Trump. Ce sommet s'est soldé par un échec, mais Pyongyang et Washington ont exprimé leur intention de poursuivre leurs discussions. Stephen Biegun a depuis indiqué que les Etats-Unis ne voulaient pas d'une dénucléarisation «progressive» de la Corée du Nord, mais d'un désarmement total et rapide en échange d'une levée des sanctions.

La vice-ministre des Affaires étrangères nord-coréenne Choe Son Hui a assuré de son côté la semaine dernière que Pyongyang n'avait «aucune intention de céder aux demandes des Etats-Unis.

Yémen

Situation humanitaire catastrophique pour la 4e année consécutive

Malgré un cessez-le-feu fragile à Hodeida, la situation est toujours aussi préoccupante au Yémen, a soutenu, Tom Peyre-Costa, du Conseil norvégien pour les réfugiés, soulignant que depuis l'intervention d'une coalition arabe sous commandement saoudien en mars 2015, la situation humanitaire s'est dégradée.

«Quatre ans après l'engagement saoudien dans le conflit au Yémen, la guerre s'enlise, la situation humanitaire se dégrade, sans que l'espoir d'une paix à court terme se profile», a déclaré Tom Peyre-Costa, cité mardi par RT France, affirmant que «tant que les deux camps seront soutenus financièrement, ils continueront la guerre». Alors qu'un cessez-le feu dans le port stratégique d'Hodeida (ouest) avait été négocié dans le cadre d'un accord entre les belligérants, les forces progouvernementales et les éléments du groupe «Ansarullah» (Houthis), à Stockholm le 21 décembre 2018, sous l'impulsion de l'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, Tom Peyre-Costa déplore une récente reprise de conflits sporadiques. «L'accord de Stockholm comprenait un cessez-le-feu à Hodeida, des dialogues politiques, l'ouverture de corridors humanitaires et des échanges de prisonniers. Jusqu'à maintenant, un arrêt des combats et la réduction des violences ont bien eu lieu, mais ni l'ouverture des corridors humanitaires ne s'est produite, ni les échanges de prisonniers. Et depuis deux ou trois semaines, les combats ont repris à Hodeida dans les parties est et sud», poursuit l'humanitaire. Pourtant, la vie avait repris dans le port, les magasins avaient rouvert leurs portes, les transports s'étaient remis à fonctionner. Mais cette amélioration toute relative ne pouvait faire oublier l'intensification des attaques sur les civils dans le reste du pays, qui n'était pas concerné par l'accord. 344 civils sont tombés depuis trois mois dans les villes yéménites de Taïz et Hajjah, et au total, 800 civils ont été tués depuis trois mois.

Ce chiffre correspond à un doublement des victimes civiles, remarque le porte-parole. Selon lui, l'accès à l'aide humanitaire dans le pays reste hautement problématique, puisque 80% de la population, soit 24 millions de Yéménites, ont besoin d'aide humanitaire, 20 millions ont besoin de nourriture et 10 millions sont au bord de la famine, précise-t-il. Il note que, si à Hodeida, les principaux points de stockage contiennent bien du blé et autres denrées, ces dernières ne peuvent être acheminées à l'intérieur du pays. Un bilan qui ne cesse de s'alourdir Trois millions de déplacés, 700 000 habitants partis d'Hodeida, entre 50 000 et 80 000 victimes civiles : le bilan de cette guerre oubliée ne cesse de s'alourdir. Et l'attitude de la communauté internationale ne permet pas d'espérer une résolution rapide. «Il existe une grande hypocrisie dans ce conflit. La France, l'Angleterre et les Etats-Unis promettent des dons humanitaires énormes. Mais d'un autre côté, ils financent la guerre, et allouent plus d'argent aux bombes qu'à l'aide. A Genève, lors du plan pour le Yémen en février dernier, la France a promis 10 millions, l'Arabie saoudite 500 millions... mais qu'est-ce par rapport aux 280 milliards de dollars en dépenses militaires qui, selon nos estimations, ont été engloutis dans le conflit [depuis ses débuts]», s'interroge Tom Peyre-Costa. Lundi, les Nations unies ont annoncé que près de 110 000 cas présumés de choléra ont été recensés depuis le début de l'année au Yémen, causant 190 décès dans un pays ravagé par la guerre. Environ un tiers des 108 889 cas de choléra rapportés entre le 1er janvier et le 17 mars concernent des enfants de moins de cinq ans, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha). Cette forte hausse, qui intervient deux ans après la plus grave épidémie de choléra au Yémen, se concentre dans six provinces du pays dont celle de Sanaa, où se trouve la capitale éponyme, et celle de Hodeida, sur la mer Rouge. «La situation est exacerbée par le mauvais entretien du système d'évacuation des eaux usées dans de nombreux secteurs touchés, l'utilisation d'eau contaminée pour l'irrigation et les mouvements de population», a indiqué l'OCHA, présentant les pluies précoces comme une autre possible explication. Les maladies véhiculées par l'eau sont endémiques au Yémen. En 2017, plus d'un million de cas présumés de choléra avaient été rapportés en huit mois. Plus de 2500 personnes sont mortes de cette épidémie entre avril et décembre 2017. Le Yémen est déchiré par un conflit dévastateur depuis l'intervention d'une coalition arabe sous commandement saoudien en mars 2015 pour soutenir des forces progouvernementales contre les éléments du groupe «Ansarullah» (Houthis). Le conflit a provoqué la pire catastrophe humanitaire au monde selon l'ONU et a fait quelque 10 000 morts. Des ONG estiment que le bilan des victimes est largement supérieur. Ce contexte a favorisé la recrudescence des cas présumés de choléra, les civils souffrant d'un manque d'accès à l'eau potable et aux soins médicaux. **A. S.**

RASD

Poursuite des travaux de la Conférence de solidarité avec le Sahara occidental à Prétoria

Les travaux de la Conférence de solidarité de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) avec le Sahara occidental occupée se poursuivaient, hier, pour la deuxième et dernière journée à Pretoria, en Afrique du Sud, avec un programme chargé devant déboucher sur l'adoption d'une déclaration finale. Ouverte lundi par la présidente du Conseil de la SADC, Netumbo Nandi-Ndaitwah, vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères de la Namibie, la conférence de solidarité avec le Sahara occidental occupé sera marquée durant sa deuxième journée par des interventions des chefs d'Etat africains et de ministres des Affaires étrangères des pays membres de la SADC et d'autres Etats amis de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Ainsi, le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, doit prononcer lors de cette journée un discours de bienvenue à l'ensemble des invités représentant une vingtaine d'Etats africains et de responsables gouvernementaux venus de plusieurs coins du monde pour appuyer la cause sahraouie et défendre son droit à l'autodétermination tel qu'il avait été statué par les résolutions des Nations unies. Il est prévu également, à l'occasion, l'intervention du Président sahraoui, et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, avant de donner la parole aux chefs de diplomatie des Etats membres de la SADC, de l'Algérie, de Cuba et du Venezuela. L'Algérie est représentée à la conférence par le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et une délégation de parlementaires. La Conférence de la solidarité avec le Sahara occidental fait suite à une décision prise lors du 38e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC, tenu en août. Ce symposium, qui se déroule à la salle des conférences du ministère des Affaires étrangères et des relations internationales, à Pretoria, vise, entre autres, à réaffirmer le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination, conformément aux principes de la Charte des Nations unies (ONU) et des documents applicables de l'Organisation des Nations unies. L'Union africaine (UA) travaille à travers plusieurs actions à mettre en œuvre des résolutions de l'ONU permettant au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit à l'autodétermination.

Le président Ghali demande la mise en place d'un mécanisme de suivi de la conférence

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a souligné, hier, à Pretoria, la nécessité d'élaborer un plan et un mécanisme d'accompagnement et de suivi des travaux de la Conférence de solidarité avec le peuple sahraoui initiée par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Dans un discours prononcé lors de la deuxième journée de la Conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, Brahim Ghali a appelé les Etats membres de la SADC et ceux de l'Union africaine à élaborer un plan et un mécanisme d'accompagnement et de suivi des travaux de la Conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, affirmant que «le cadre de solidarité avec la République sahraouie devra aboutir à éliminer, une fois pour toutes, le vestiges du colonialisme et de l'apartheid, dans le continent africain». Assurant que le peuple sahraoui est fermement attaché à ses droits et à la lutte, par «tous les moyens légitimes, jusqu'à la réalisation de sa pleine souveraineté sur tout le territoire de son Etat indépendant», le président sahraoui a salué la tenue de la Conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, soulignant que c'est «un message pour demander que justice soit rendue» et «une confirmation de la clarté de la question sahraouie du point de vue du droit international». Dans ce contexte, il a ajouté que cette conférence est «un rappel de décisions historiques, telles que la décision de la Cour internationale de Justice de 1975 rejetant la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental ou les décisions de la Cour de justice des Communautés européennes de 2016 et 2018, qui ont statué que «le Sahara occidental et le Royaume du Maroc sont deux pays distincts et interdisent l'exploitation des ressources naturelles sahraouies sans le consentement du peuple sahraoui, par l'intermédiaire de son représentant légitime et unique, le Front Polisario». Le président Ghali a souligné, en outre, que «la Conférence est un message explicite adressé au Royaume du Maroc et à ses partenaires, en particulier l'Union européenne, pour qu'il cesse immédiatement le pillage et l'exploitation illégaux des ressources naturelles du peuple sahraoui». Rappelant le parcours du combat engagé par le peuple sahraoui depuis plus de quarante ans pour son indépendance, le président Ghali a relevé que la conférence de solidarité de la SADC avec le peuple sahraoui constitue aussi «un appel urgent» aux Nations unies et à son partenaire, l'Union africaine et au Royaume du Maroc, pour accélérer l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui en tant que solution juste, démocratique et approuvée par la communauté internationale, sur lequel les deux parties au conflit s»étaient engagées». Dénonçant la violation flagrante par le Maroc de l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA) en particulier celui portant sur le respect des frontières héritées de l'indépendance, Ghali a souligné, en outre, la nécessite de l'adoption de mesures urgentes et adéquates pour mettre fin à cette situation. «Un Etat africain, le Royaume du Maroc, membre de l'organisation continentale, occupe illégalement des parties du territoire d'un autre Etat africain, la République sahraouie, membre fondateur de l'Union africaine», a-t-il dénoncé. «La RASD est prête à mettre immédiatement en œuvre les décisions de l'Union africaine d'engager des négociations directes, de bonne foi et sans conditions préalables, afin de résoudre le conflit avec le Maroc», s'est-il également engagé, précisant que cette démarche s'inscrit dans un esprit de coopération, d'intégration, de respect mutuel et de bon voisinage».

Massacre de Peuls au Mali

l'ONU envoie une équipe d'enquêteurs

L'ONU a annoncé, hier, l'envoi d'une équipe d'enquêteurs au Mali, après la tuerie perpétrée dans un village peul du centre du pays par de présumés «chasseurs dogons», qui a fait 160 morts. Le massacre s'est déroulé, samedi, dans le village d'Ogossagou, non loin de la frontière avec le Burkina Faso. Il s'inscrit dans une série d'attaques dans la région de Mopti, qui a fait «quelque 600 morts et provoqué le déplacement de milliers de personnes depuis mars 2018, dans cette seule région», a déclaré à la presse la porte-parole du Bureau des droits de l'Homme de l'ONU à Genève, Ravina Shamdasani. L'ONU a envoyé une équipe de 13 enquêteurs, dont des experts des scènes de crime dans la région de Mopti, a-t-elle annoncé. «Nous sommes en contact direct avec les autorités», a-t-elle poursuivi, en expliquant que l'ONU avait offert son aide pour l'enquête afin de «traduire les coupables devant la justice et rompre le cercle de l'impunité». Depuis l'apparition, il y a quatre ans, dans le centre du Mali, du groupe terroriste du prédicateur Amadou Koufa, recrutant prioritairement parmi les Peuls, traditionnellement éleveurs, les affrontements se multiplient entre cette communauté et les ethnies bambara et dogon, pratiquant essentiellement l'agriculture, qui ont créé des «groupes d'autodéfense». Cette tuerie est la plus sanglante depuis la fin des principaux combats de l'opération lancée en 2013, à l'initiative de la France, pour chasser les groupes terroriste qui avaient pris le contrôle du nord du pays. Le président Ibrahim Boubacar Keïta s'est rendu, lundi, à Ogossagou-Peul, où il a promis la sécurité, la paix, et que «justice sera faite». «Il faut la sécurité ici, c'est votre mission», a déclaré Keïta à l'adresse du nouveau chef d'état-major, le général Aboulaye Coulibaly, nommé dimanche dans la foulée du limogeage des principaux chefs de l'armée lors d'un conseil des ministres extraordinaire au cours duquel le gouvernement a prononcé la dissolution du groupe de chasseurs dogons «Dan Nan Ambassagou».

Conférence internationale de solidarité avec le peuple du Sahara occidental

Lamamra y prend part

Ramtane Lamamra, vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, a pris part, hier, en sa qualité de représentant de Abdelaziz Bouteflika, président de la République, à la Conférence internationale de solidarité avec le peuple du Sahara occidental qui se tient, ce jour, à Pretoria.

Les travaux de cette conférence, organisée à l'initiative de la Communauté de développement des États de l'Afrique Australe (SADC), ont été marqués par de fortes déclarations en soutien à la cause sahraouie et au droit du Peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Les principes qui ont présidé à la décolonisation de l'Afrique ont été largement mis en avant par les participants qui ont unanimement exprimé leur attachement au parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental. Coprésidée par les Présidents sud-africain et namibien, la Conférence de Pretoria a été marquée par la participation de nombreux chefs d'État et de gouvernement dont, notamment, les Présidents du Zimbabwe, du Lesotho et d'Ouganda, et de plusieurs délégations conduites par des vice-présidents et des Ministres des Affaires étrangères. Sont également présents d'anciens Présidents comme Olusegun Obasanjo du Nigeria ainsi que des délégations de haut niveau de pays non africains notamment Cuba, représenté par sa Vice-présidente, Nicaragua, Venezuela et Timor Leste. Elle implique, enfin, plusieurs partis issus des mouvements de libération en Afrique, notamment l'ANC, SWAPO, MPLA, FRELIMO, DPP, ZANU-PF, et des organisations de la société civile africaine engagées sur la question sahraouie, notamment les aspects liés à la défense du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et sa souveraineté sur ses ressources naturelles ainsi que la situation des droits de l'homme au Sahara occidental. Au terme de cette Conférence, les participants adopteront une déclaration solennelle en soutien à la cause sahraouie.

Moussa O.

Sommet de la Ligue arabe à Tunis

Libye, Syrie, Palestine, dossiers cruciaux dans l'agenda du sommet

Le dossier de la Libye sera crucial dans l'agenda du prochain sommet de la Ligue arabe pour aider ce pays à sortir de la crise, régler les conflits entre les principaux acteurs libyens et trouver une solution pacifique, a déclaré le ministre des Affaires étrangères tunisien, Khémaies Jhinaoui, dont le pays abritera le sommet le 31 mars. Le chef de la diplomatie tunisienne a mis en avant le rôle du représentant du secrétaire général de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, qui, a-t-il indiqué, a déployé des efforts pour la mise en place d'une feuille de route et d'un processus pacifique. «Identifier une solution pacifique pour la Libye est nécessaire à la sécurité dans la région arabe», a-t-il souligné, déclarant que le sommet sera l'occasion de réaffirmer le soutien à l'émissaire de l'ONU et la volonté de l'aider à poursuivre la mise en application de la feuille de route qu'il a déjà entamé. La Tunisie, a-t-il poursuivi, va abriter dans le cadre des travaux du sommet arabe, une réunion quadripartite, en présence de l'ONU, l'Union africaine, l'Union européenne et la Ligue arabe pour débattre des moyens de concrétiser la feuille de route et de l'organisation d'élections libres en Libye avant la fin de l'année. S'agissant de la reconstruction de la Libye et de la contribution de la diplomatie économique tunisienne dans ce domaine, Jhinaoui a indiqué que «le volet économique dans la diplomatie tunisienne est un choix stratégique vu l'importance des défis de développement auxquels fait face la Tunisie».
Par ailleurs, la Syrie sera également à l'ordre du jour de toutes les réunions arabes et sera abordée lors du sommet de Tunis, a indiqué Jhinaoui cité par l'agence tunisienne TAP. «Les processus politiques de l'heure, a-t-il expliqué, exigent des dirigeants arabes de s'intéresser à la situation en Syrie pour faire sortir le pays de la crise et lui permettre de retrouver sa place au sein de la nation arabe». «La Syrie est l'un pays fondateurs de la Ligue des Etats arabes (LEA) et sa place naturelle est parmi le groupe arabe», a-t-il souligné. Toutefois, «la question de sa réintégration devra être une décision prise à l'unanimité par les dirigeants arabes comme cela fut le cas en 2011 lorsque son adhésion a été suspendue», a-t-il poursuivi. Outre la Libye et la Syrie, les dossiers arabes les plus pertinents qui seront débattus lors du prochain sommet arabe, Jhinaoui a relevé que la cause palestinienne et le conflit israélo-arabe seront les deux questions persistantes à l'ordre du jour du sommet. Il s'agira pour les dirigeants arabes d'examiner les moyens de replacer la cause palestinienne en tête de leurs priorités et de celle de la communauté internationale. «Le Sommet arabe va œuvrer pour faire de la cause palestinienne la priorité des priorités des dirigeants arabes. Il sera question d'un nouveau départ dans la perspective de susciter plus d'intérêt pour la cause sur la scène internationale et d'aider les Palestiniens à édifier un Etat indépendant sur ses terres avec pour capital Al Qods», a déclaré Jhinaoui.
Il a souligné que d'autres dossiers d'actualité sur la scène arabe seront abordés lors de ce sommet, dont le conflit au Yémen, tout en mettant l'accent sur le processus politique engagés dans ce pays sous l'égide de l'ONU.

N. I.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Alger
Direction de l'éducation Alger - Est
NIF : 411013000016132

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux articles 40 et 71 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de l'éducation Alger - Est informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 20/2018** dans le cadre de l'opération : **Travaux d'aménagement des établissements scolaires du cycle secondaire** à été publié dans les journaux : **L'Echo d'Algérie** (en français) le 02 janvier 2019 et المشوار السياسي (en arabe). Et qu'à l'issue de l'opération d'évaluation des offres reçues, le marché été attribué provisoirement au soumissionnaire ci-dessous désigné :

Lot N°	Attributaire	Note technique	Montant en TTC (DA)		Délais de livraison	Observation
			Montant avant vérification	Montant après vérification		
01	EURL BOSACO LOT :lycée mohamed boussaidi el harrach	44.00	5.475.904,00	5.988.794.00	02 MOIS	Offre moins disante
02	EURL LACHACHI Rabia LOT :lycée amirouche reghai	43.00	12.186.269.00	12.001.269.00.	02MOIS	Offre moins disante
03	ETB KHEIDER Khaled Lot :lycée med bouabdalah eucalyptus	39.00	8.340.710.00	8.340.710.00	04MOIS	Offre moins disante
04	EURL BOUKEZOULA Lot :lycée abdelmoumen rouiba	35.5	7.075.165.80	7.975.165.80	02MOIS	Offre moins disante
05	EURL NORMOBAT LOT : lycée kahouadji boualem	40.66	6.429.044.00	6.429.044.00	06 MOIS	Offre moins disante
06	LOT : technicum sidi moussa	infructueux				
07	EURL I-B-G-G LOT : lycée raid nahnah – reghai-	43.00	6.235.600.00	6.235.600.00	01MOIS	Offre moins disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contactant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la **direction de l'éducation Alger- est** dans un délai de **10 jours**, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités à se rapprocher au niveau de la **wilaya d'Alger** au plus tard dans un délai de **trois jours** à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

L'Echo d'Algérie : 27/03/2019 **Anep : 1916 007 259**

Sudoku

	7				3		4	2
2	4		6				8	1
		3		2		6		
	6							
		8		6		9	3	
3							7	
		2		9		7		
7				4	2			9
6	8						5	

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
						B				G		

14	15	16	17	18	19
V	M	F		H	D

Ramené dans son pays

1	2	3	2	4	1	5	6	■	4	2	7	2	8
		P											
6	9	2	10	■	6	10	10	6	2	11	12	10	6
■	5	10	2	8	8	6	10	4	13	6	6	■	14
1	6	4	1	12	13	14	6	1	■	10	13	6	6
2	10	6	■	4	1	5	15	6	1	■	16	13	10
■	6	17	4	18	6	4	5	17	15	6	■	1	10
8	1	■	2	13	■	2	17	■	2	17	3	9	6
18	■	17	8	1	13	7	■	12	■	8	5	■	17
2	3	5	12	10	■	9	2	1	19	2	10	4	■
10	5	■	4	6	4	6	17	19	6	9	12	13	3
8	12	7	17	■	6	■	17	13	8	6	4	4	6
2	10	2	■	2	9	2	5	1	6	17	■	6	13
1	■	1	2	5	9	■	17	6	9	■	10	13	9
19	2	4	■	9	6	19	■	17	6	3	2	1	6

Une chanson de Pierre Bachelet

3	2	1	4	5
2	14	12	5	1

2	14	2	10	4
4	12	13	4	

				19
19	5	4		

Pêle-mêle

Cette pièce de charpente sert d'étai

ABAISSER
ADMISE
ALLUMEE
APPLAUDI
BLAGUE
CABOTAGE
CONCEVOIR
DEPLIEE
DESIRANT
DEVOUE
DIESE
ENTOURAGE
ETAGEE
FIEFFEE
FIGUE
GRAFFITI
JESUITE
LOYALISME
METRAGE
PAYER
REBATIE
REDIT
REJOUIR
SINGLE
TOISEE
VERDOYER
VIRAGO

E	U	G	A	L	B	V	I	P	A	Y	E	R	P	F
J	V	E	S	E	I	D	A	T	I	D	E	R	E	I
E	E	O	R	R	N	B	E	L	I	B	M	G	D	E
S	R	G	A	E	A	T	O	P	A	F	A	I	E	F
U	D	G	A	I	J	Y	O	T	L	T	F	M	S	F
I	O	E	S	R	A	O	I	U	O	I	U	A	I	E
T	Y	S	V	L	T	E	U	B	R	L	E	G	R	E
E	E	S	I	O	T	E	A	I	L	A	U	E	A	G
R	R	S	I	N	U	C	M	A	R	E	G	T	N	A
A	M	R	I	O	V	E	C	N	O	C	L	E	T	T
E	A	P	P	L	A	U	D	I	S	I	N	G	L	E

Mots fléchés

1	2	3	4	5	6	7	8	9

Répandre, propager des bruits, des nouvelles

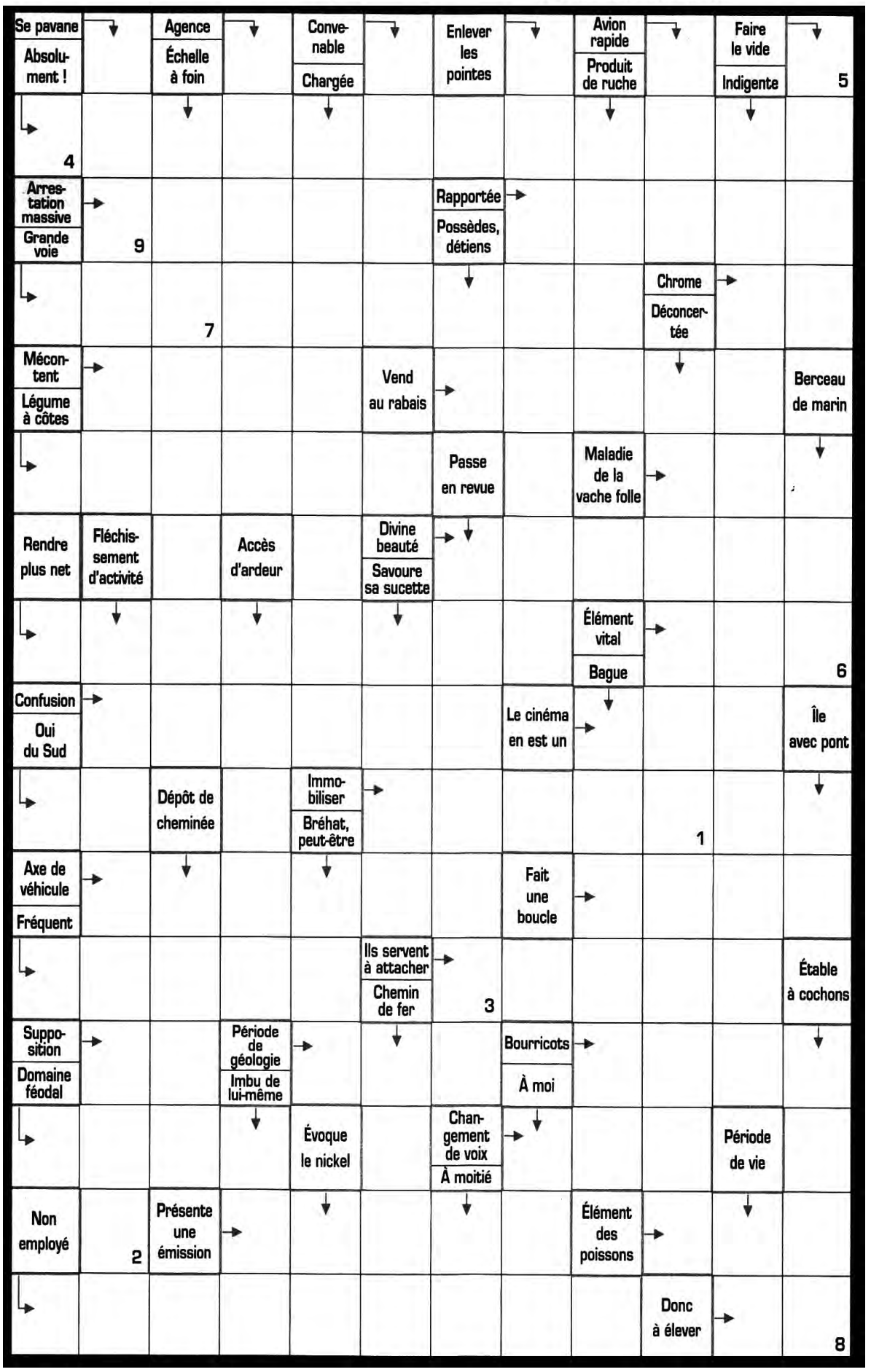

Solutions

Mots codés

Mots fléchés

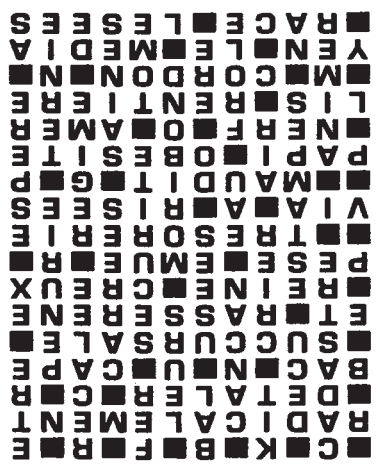

Sudoku

7 8 6	9 5 3	2 1 4
9 2 4	7 6 1	8 5 3
5 1 3	4 8 2	6 7 9
2 9 8	6 3 5	1 4 7
6 7 5	1 4 8	3 9 2
4 3 1	2 7 9	5 6 8
1 6 9	8 2 4	7 3 5
8 5 7	3 9 6	4 2 1
3 4 2	5 1 7	9 8 6

— NUMEROS UTILES —

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d' Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d' Or	021 54 25 62

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : El Mechouar
10h00 : Zouina Wel Kenna
10h30 : Radjeli Chef
12h00 : Journal en français
12h25 : Oua Khoudiaa El Inssane
13h40 : Himayet El Ardh
14h10 : Layali El Baydha'e
15h00 : Studio Essighar
16h00 : Ikhoua El Fadha'e
16h25 : El Djazair Tarikh Oua Hadhara
17h00 : Canal Azur «Les foggaras»
17h25 : El Mechouar
18h00 : Journal en Amazigh
18h25 : Radjeli Chef
19h00 : Journal en Français
19h25 : Zouina Wel Kenna
20h00 : Journal en Arabe
20h45 : La Semaine Eco
21h45 : Ma Télé à Moi
22h45 : Senteurs d'Algérie «El Oued 2 éme partie»
23h20 : Daerate E'Doue

ALGERIE

TF1

21h00 : Grey's Anatomy

Craignant que Betty ne cherche à fuguer pour se droguer, Amelia et Owen la surveillent discrètement. De son côté, Meredith s'entretient avec Teddy au sujet du bébé qu'elle attend et tente de la réconforter. Jackson, quant à lui, est de retour. Mais l'accueil de Maggie est glacial. Par ailleurs,...

France 3

21h00 : Des racines et des ailes

Une pyramide au cœur du palais. Le plus grand musée du monde célèbre les 30 ans de sa fameuse pyramide constituée de verre et de métal, construite par l'architecte Ieoh Ming Pei. A cette occasion, Carole Gaessler ouvre les portes de la salle de «La Joconde» et du département...

France 5

20h55 : La grande librairie

Le journaliste reçoit, entre autres invités, le philosophe humaniste André Comte-Sponville pour «Contre la peur et cent autres propos» et le rabbin Delphine Horvilleur qui présente son livre «Réflexions sur la question antisémite». Dans cet ouvrage, elle explore l'antisémitisme,...

arte

20h55 : Paula

En 1900, en Allemagne, Paula Becker, 24 ans, rêve de devenir peintre, au grand désespoir de son père, qui lui conseille plutôt de se marier et de peindre à ses heures perdues. Mais la jeune femme s'obstine et intègre la colonie artistique de Worpswede. Très vite, les préceptes de ses professeurs,...

France 2

21h05 : Une mort sans importance

Près de Marseille, un marginal qui vivait sur un terrain municipal à l'abandon est retrouvé mort. Claire, qui travaille au SRPJ local, est chargée de mener les investigations. Son ex-mari, Alain, qui a la garde de leur fils Basile, 17 ans, découvre que ce dernier est mêlé à ce meurtre. Résolu à protéger Basile, Alain décide de tout faire pour empêcher son ex-épouse de découvrir...

CANAL+

21h05 : La Gaule d'Antoine

Après avoir parcouru les régions de France pour aller à la rencontre de Français pittoresques et amusants Antoine de Caunes poursuit son voyage décalé en Angleterre. Au pays des Beatles, l'infatigable globe-trotter pose ses valises à Londres pour s'initier à la mode vestimentaire britannique en compagnie du styliste sir Paul Smith...

M6

21h00 : Top chef

Les candidats doivent d'abord réaliser un râble cuit sur l'os et accompagné de fruits, sous l'expertise des jurés et de Gilles Goujon, meilleur ouvrier de France (MOF) en 1996. Les toques Hélène Darroze, Philippe Etchebest, Michel Sarran et Jean-François Piège dégustent à l'aveugle les assiettes pour permettre à un candidat éliminé...

C8

21h00 : Enquête sous haute tension

La région Grand Est est particulièrement touchée par le chômage et la pauvreté. Une situation qui contribue à favoriser la délinquance, les incivilités et même la criminalité. Les membres du Peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie (PSIG) travaillent jour et nuit pour y faire face. Ils doivent parfois réaliser des interventions...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d' Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Fédération internationale de boxe

Mourad Meziane désigné membre de la commission des entraîneurs de l'AIBA

Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Mourad Meziane, fait son entrée à la Commission des entraîneurs de l'Association internationale de boxe (AIBA), a-t-on appris, hier, de l'intéressé.

La désignation de Mourad Meziane intervient suite à la décision prise lors des travaux du Comité exécutif de l'AIBA, présidé par le patron de l'instance internationale, l'Ouzbek Gafur Rakhimov. «J'ai le plaisir d'annoncer que les membres du Comité exécutif de l'AIBA ont décidé de vous désigner au sein de la Commission des entraîneurs de l'instance internationale. Je suis persuadé qu'avec vos connaissances et votre expérience, vous contribuerez de manière efficace aux activités de cette commission. Je voudrais vous souhaiter la bienvenue dans ce nouveau poste et je suis impatient de travailler étroitement avec vous», lit-on sur la décision signée par Gafur Rakhimov.
Outre la désignation de Mourad Meziane, le Comité exécutif a intronisé également l'Algérien Hocine Oucherif au sein de la Commission médicale.

Bilel C.

Badminton

Tour final du critérium national des jeunes talents le 29 et 30 mars à Chlef

Le tour final du critérium national des jeunes talents de badminton filles et garçons aura lieu vendredi et samedi prochain à la salle omnisports du centre régional de regroupement des équipes nationales à Chlef, a-t-on appris, ce mardi, auprès de la Fédération algérienne de badminton. Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la Ligue de wilaya de Chlef de badminton en collaboration ave la FAB, verra la participation des jeunes pongistes des catégories U13, U15 et U17 qui se sont qualifiés lors des deux tours nationaux des poules centre-Ouest et centre Est.
La première journée de ce tour final, sera consacrée rencontres éliminatoires des trois catégories, tandis que les finales auront lieu samedi.

B. C.

Assemblée générale de l'UWW-Africa de lutte

Approbation des bilans moral et financier 2018

Les membres de l'assemblée générale de l'Union africaine de la lutte (UWW-Africa), ont adopté les bilans moral et financier de l'année 2018 ainsi que le plan d'action 2019, lundi à la veille de l'ouverture des championnats d'Afrique de lutte (cadets, juniors, seniors et féminine), prévus du 26 au 31 mars à Hammamet en Tunisie. Le président de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), Rabah Chebbah, a pris part aux travaux en sa qualité du secrétaire général de l'instance africaine, en présence du président de l'UWW-Africa, le Marocain Fouad Meskout.
Organisée à la veille de l'ouverture des championnats d'Afrique de lutte, cette assemblée a vu également le dépôt de candidatures pour l'organisation des championnats d'Afrique 2022 et 2023. 56) athlètes des sélections algériennes de lutte (cadets, juniors, seniors et féminine), prendront part du 26 au 31 mars à Hammamet (Tunisie) aux championnats d`Afrique de lutte qui verront la participation de pas moins de 375 athlètes.

B. C.

Ouargla

Réception de trois nouveaux stades de 5000 places avant juillet

Trois nouveaux stades de football, d'une capacité de 5000 places chacun, seront réceptionnés avant la fin du premier semestre de l'année en cours dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris, hier, des responsables du secteur. Appelées à renforcer les installations sportives et juvéniles existantes et promouvoir la pratique sportive en milieu de jeunes, ces structures, actuellement à plus de 90% d'avancement de leurs chantiers, sont implantés dans les communes d'Aïn Beïda, Témacine et Mégarine, a précisé le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Boubekeur Chethouna. Le même responsable a fait part, par ailleurs, de la réception, à la même échéance, de deux piscines semi-olympiques dans les communes d'El Hedjira et Taibet, en plus d'une piscine de proximité dans la commune de Sidi Slimane (Touggourt). Ceci, en plus de la réception prochaine d'un lycée sportif, dans le cadre du pôle sportif à Ouargla, dont les travaux de réalisation ont dépassé le taux de 90% pour être, une fois opérationnel, au service de la promotion de la pratique sportive dans la région, a-t-il ajouté. Le nouveau pôle sportif de Ouargla comprend, outre ce lycée, une auberge de 50 lits et une salle omnisports (en phase de finalisation), a ajouté Chethouna en citant aussi le projet d'une Maison de jeunes dans la commune de Hassi Benabdallah et d'un bassin de natation au ksar de Ouargla. Le secteur de la jeunesse a enregistré ces deux dernières années un bond qualitatif que ce soit en termes d'activités juvéniles et sportives que des installations à travers la wilaya qui totalise un nombre de 112 structures, dont des auberges, des stades, des centres culturels, des salles de sports, des piscines, et d'autres structures de proximité, selon le DJS.

Voile

La sélection (seniors/dames) de la série RSX en stage en Espagne

La sélection algérienne (seniors / dames) de la série RSX a embarqué, lundi, pour Palma De Mallorca (Espagne) où elle doit effectuer un stage bloqué, pour préparer les prochains Championnats d'Afrique de la discipline, qui seront qualificatifs aux jeux Olympiques de 2020 à Tokyo (Japon), a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV). «La sélection nationale est composée de trois athlètes, à savoir : Katia Bel Abbès, Amina Berrichi et Meriem Rezouani», a indiqué l'instance fédérale, en précisant que ce trio est «encadré par l'entraîneur national Manar Bouhajira». Berrichi, sociétaire du Club Sindbad (Oran) a remporté le Championnat national des séries olympiques, clôturé samedi Bordj El Bahri, devant Rezouani, du Club Nautique El Marsa, qui avait pris la deuxième place, au moment où Bel Abbès, sociétaire du Club JSM Marsa, avait complété le podium, en prenant la 3e place. Les Championnats d'Afrique 2019, qui seront qualificatifs aux JO de Tokyo, se dérouleront du 6 au 12 octobre à Alger.

B. C.

Athlétisme - Jeunes talents sportifs

Mohamed Mahdi Zekraoui se soigne à Alger

Le sprinter algérien Mohamed Mahdi Zekraoui, blessé à la cuisse lors de la journée des Jeunes talents sportifs disputée dernièrement à Biskra, a choisi le Centre national de la médecine du sport (CNMS) d'Alger pour se soigner, a-t-on appris, ce mercredi, auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). «Zekraoui souffre d'une blessure aux ischios-jambiers. Il a été transféré à Alger pour suivre des soins au CNMS», a précisé la FAA concernant la blessure du jeune international U20, sociétaire de l'AMJ Béchar. L'instance fédérale s'est empressée par ailleurs de transmettre des messages de soutien à Zekraoui, en lui souhaitant un retour rapide à la compétition, sous la houlette de son entraîneur Hassan Yagoubi. Spécialiste du 100m et du 200m, Zekraoui est l'une des valeurs sûres du sprint algérien.

B. C.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE CHLEF

N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 099802019121821

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, le Directeur des équipements publics informe l'semble des soumissionnaires ayant participés la consultation **n°13/2019** date du 26/02/2019, relative à **la réalisation d'une polyclinique à BOUZGHAIA** qu'après l'évaluation des offres techniques et financières en date du **17/03/2019** les travaux ont été attribués comme suit :

DESIGNATION DU PROJET	SOUMISSIONNAIRES	Note technique obtenue	MONTANT DA/TTC	DELAIS	CRITERES DE CHOIX
- La réalisation d'une polyclinique à BOUZGHAIA	KIOUS Mohammed NIF : 162441000247195	67	174 651 206.80 (Corrigé)	10 MOIS	LE SEUL SOUMISSIONNAIRE QUALIFIZ TECHNIQUEMENT

NB :

- Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisons sur les résultats détaillées de L'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assurée la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).
-Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis D'attribution provisoire du marché, dans la presse qui a assurée la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert et le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) auprès de la commission des marchés compétente.

L'Echo d'Algérie : 27/03/2019 **Anep : 1916 007 302**

Un vent de rébellion souffle sur la FAF

Le microcosme du football connait, ces derniers jours, une agitation et une effervescence, comme un vent de rébellion pour coller à l'actualité. Des acteurs du ballon rond montent au créneau sur les plateaux de télévision pour réclamer le départ et la destitution de Kheireddine Zetchi et de son équipe.

Après plus de deux ans de son élection à la tête de la FAF, Zetchi est plus que jamais contesté car tout le monde a senti le vent tourner. Certains présidents qui, pourtant, ont approuvé tout récemment son bilan moral et financier lors d'un AG des plus ordinaires, ont vite retourné la veste. Le controversé président de la JS Saoura, Mohamed Zerouati, a révélé, lundi soir, sur le plateau d'une télévision privée que Zetchi a été imposé par les pouvoirs publics. Un secret de polichinelle. En fait, Zerouati qui était à l'époque membre de la commission électorale, enfonce des portes ouvertes. Par ailleurs, l'on se demande pourquoi il a cautionné ce coup de Jarnac pour venir, deux ans plus tard, faire des révélations «fracassantes» pour discréditer une institution déjà très fragilisée par des scandales de corruption et de violence. Visiblement, certains dirigeants de clubs veulent se refaire une virginité, alors qu'ils sont impliqués jusqu'au cou dans des affaires sordides et compromettantes. Dans ce milieu pourri, il n'y avait pas de place aux honnêtes gens. Si l'on doit faire table rase de ce passé honteux, tout ce beau monde doit partir pour laisser place nette. Il y va de la crédibilité d'une discipline longtemps traînée dans la boue, prise en otage par des opportunistes et des trafiquants de tout bord. Le sport en général et le football en particulier, ne doit pas échapper à la purge, non plus. L'incurie et la gabegie a touché tous les secteurs. Dans la médiocrité et la sclérose générales, le football n'a pas été épargné. Ce système a engendré un nouveau type de dirigeants. Des mutants parasites qui ont envahi la scène encouragés il est vrai par une impunité totale. Ils sont parvenus à mettre main basse sur la discipline ne souciant que de leurs intérêts clubards. Certains d'entre eux se sont enrichis sur le dos du football. D'autres ont obtenu des privilèges qu'ils ne pensaient pas avoir même en rêve. Ils ont complètement changé de statut obtenant une ascension fulgurante qui fait tourner la tête. Tout cela au détriment d'une discipline qui est restée à la traîne. Aujourd'hui, peut-être que l'heure du changement a sonné. Mais, il ne faut pas se tromper de jugement. On ne fait

pas de révolution avec des gens qui trainent des casseroles derrière eux. La coupe est pleine. Le football a besoin d'un nouveau souffle, de nouveaux dirigeants honnêtes, dévoués et passionnés comme il en existait pendant l'occupation coloniale ou juste après l'indépendance. Des gens qui se sont sacrifiés pour le bien de leur discipline et de leur club sans contrepartie refusant toute compromission. Dans la détresse et la débandade actuelles on a presque failli oublier qu'ils ont bien existé. Aujourd'hui, s'il y a des Fédérations, des Ligues, des clubs forts, c'est grâce à leur dévouement. Personne ne pourra détruire leur œuvre qui reviendra bientôt, on l'espère du moins, à leurs véritables héritiers.

Ali Nezlioui

NAHD

Vers le retour de Gasmi

Le buteur et capitaine du NA Hussein Dey, Ahmed Gasmi, a repris les entraînements avec le groupe, à l'instar du milieu récupérateur, Hocine El Orfi, tous deux rétablis de leurs blessures contractées face à Gor Mahia (Kenya) en Coupe de la CAF. Leur absence a influé sur le rendement de l'équipe lors des deux derniers matchs de ladite compétition. Gasmi, qui s'est fait opérer à la pommette, est opérationnel pour le match retour des quarts de finale de la coupe d'Algérie, prévu jeudi contre le CRB au stade du 5 Juillet (17h), mais il devrait évoluer avec un casque protecteur pour éviter tout contact. Le joueur s'est déplacé hier en Tunisie avec le dirigeant Dab pour se procurer un casque à porter le jour du match. Le staff technique veut utiliser tous ses atouts offensifs et défensifs dans ce match dans l'espoir de décrocher la qualification au dernier carré. Le Nasria récupérera aussi son défenseur axial, Khiat, suspendu contre le Zamalek. A rappeler qu'au match aller, disputé le 19 février dernier, le NAHD s'était imposé par 1 à 0, sur un but de Khacef.

Ligue des champions d'Afrique (quarts de finale)

Le CS Constantine sanctionné d'un match à huis clos

La Confédération africaine de football (CAF) a infligé un match à huis clos au CS Constantine, qui accueillera, du coup, l'ES Tunis en l'absence de son public, le samedi 6 avril (17h00) en quarts de finale (aller) de la Ligue des champions, a annoncé, ce lundi, le club pensionnaire de Ligue 1 sur sa page Facebook. Le champion d'Algérie sortant a souligné qu'il va déposer un recours, selon la réglementation en vigueur. La seconde manche se jouera le samedi 13 avril au stade olympique de Radès à Tunis (17h00). Le CSC, dont il s'agit d'une qualification historique à ce stade de l'épreuve, a bouclé la phase de poules (Gr.C) à la 2e place avec 10 points, derrière le leader le TP Mazembe (11 points). En cas de qualification, le représentant algérien affrontera en demi-finale le vainqueur de la double confrontation entre les Tanzaniens de Simba SC et les Congolais de TP Mazembe.

Tizi-Ouzou

Les travaux de drainage de la pelouse entamés

Deux mois après le lacement des travaux d'installation des pelouses hybrides à Oran et Tizi-Ouzou, le système de drainage est entrain d'être creusé à Oued Fali. La société Natural Grass Africa en charge des deux projets est actuellement entrain de creuser les sillons et les tranchés du système de drainage et d'irrigation de la future pelouse. A noter aussi que l'installation des sièges à commencée aussi.

Coupe d'Algérie (1/4 de finale retour)

Le MC Oran en mini-stage avant la réception du CS Constantine

Le MC Oran effectue, à partir d'hier soir, un mini regroupement à Oran en perspective de la réception du CS Constantine, demain (17h00) en quart de finale retour de la Coupe d'Algérie, a-t-on appris du club de Ligue 1 de football. Les Oranais avaient réussi à accrocher leur adversaire lors du match aller à Constantine (1-1). Mal lotis en championnat où ils luttent pour leur maintien parmi l'élite, les «Hamraoua» tablent énormément sur l'épreuve populaire pour sauver leur saison. Les préparatifs pour cette deuxième manche face au champion d'Algérie en titre ont commencé, vendredi passé, sous la houlette de l'entraineur, Jean-Michel Cavalli, en poste depuis quelques semaines. Le technicien français mise énormément sur l'apport du public oranais pour valider son billet pour le dernier carré. Il a, d'ailleurs, participé dans la campagne lancée sur la toile en direction des supporters mouloudéens l'incitant à revenir au stade qu'ils boudent depuis quelques temps. Le MCO, dont le dernier trophée remonte à 1996 lorsqu'il avait remporté la Coupe d'Algérie, a réussi rarement cette saison sur son terrain en championnat. Pour preuve, l'équipe n'a obtenu que 16 points sur 36 possibles. Elle reste aussi sur trois nuls et une défaite lors de ses quatre dernières sorties au stade Chahid Ahmed Zabana en championnat. Malgré cela, l'entraineur Cavalli, qui en est à son deuxième passage au MCO, se montre optimiste quant aux capacités de ses joueurs de relever le défi. Face au CSC, l'ancien sélectionneur d'Algérie aura l'embarras du choix pour composer son onze entrant, puisque l'on note seulement deux défections, à savoir le latéral gauche, Zineddine Mekkaoui, grippé, et l'attaquant Boumediene Frifer, blessé.

Ligue 1 Mobiis

La 25e journée étalée sur quatre jours

Fidèle à sa programmation pour le moins surprenante lors de cette phase retour, la Ligue de football professionnel (LFP) a rendu public, hier, le programme de la 25e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. Une étape qui sera étalée sur quatre jours, puisque le 1er avril prochain, le public sportif aura droit à trois rencontres, à savoir DRBT-JSK (18h00), JSS-ASAM (19h00) et MOB-USMBA (18h00), alors que le lendemain, c'est-à-dire le 2 avril, trois autres matches de la même journées sont au programme, en l'occurrence NAHD-MCA (16h00), MCO-OM (17h00) et CSC-ESS (17h00). Cette journée se poursuivra le 3 avril 2019 avec le derby USMA-CRB (18h00) et se terminera le 4 avril avec le match CABBA-PAC (18h00). Il est à noter que cette 25e journée a été programmée alors que pas moins que six rencontres décalées des précédentes journées n'ont pas été jouées. Par ailleurs, la 26e journée du championnat de Ligue 2 a été fixée au 4 avril 2019 à la même heure (16h00).

EN

Belmadi : «On va tout faire pour remporter la CAN»

Le coach national, Djamel Belmadi, s'est lui aussi confié sur les objectifs des Verts pour la prochaine compétition continentale dans une déclaration au site de la Fédération.

Le sélectionneur national a déclaré : «Le peuple veut la Coupe d'Afrique et c'est la même chose pour les joueurs. C'est notre objectif, je ne me suis pas caché et je l'ai dit lors de ma première conférence de presse.
Il aurait été facile pour moi de dire que l'équipe est en difficulté avec la succession d'entraîneurs et que l'équipe va mal.» L'entraîneur de 43 ans a ajouté : «Moi, je ne suis pas là pour gagner du temps, ni pour tromper les gens. Moi, je suis un gagneur et les joueurs sont des compétiteurs. On n'a jamais gagné de Coupe d'Afrique à l'extérieur de nos terres. C'est un objectif énorme, ça représente une montagne à gravir pour être tout en haut. Mais c'est un bel objectif et on va tout faire pour ça.»
Le technicien algérien a conclu : «C'est notre but le plus important et tous les jours on pense à ça. Même si ça ne sera pas facile, on fera tout pour cela. On fera en sorte d'avoir la meilleure préparation, le meilleur état d'esprit.»

Bessa N.

Mahrez

«On va se donner les moyens pour la CAN»

L'attaquant mancunien de la sélection nationale, Riyad Mahrez, s'est exprimé au sujet de la prochaine Coupe d'Afrique des nations, qui se déroulera cet été en Egypte, dans un entretien à Jow Radio. Le buteur algérien a déclaré : «On va essayer. C'est quelque chose qui nous anime et on veut le faire. On va se donner les moyens. On sait que le coach aussi veut faire quelque chose de bien, donc on va tous dans la même direction.» L'ancienne star de Leicester City a ajouté : «Le talent ne suffit pas. C'est vrai qu'on est la meilleure génération qu'ai connue l'Algérie en termes de joueurs et de talents.»
L'attaquant de Manchester City a conclu : «Mais, on n'a rien fait d'exceptionnel avec l'équipe nationale à part la Coupe du Monde 2014. Il ne faut pas vivre seulement avec le passé, il faut penser à autre chose.»

Mahrez cité par les opposants au Brexit

La presse anglaise vient de citer le cas de l'international algérien, Ryad Mahrez, pour expliquer qu'une sortie de l'Union européenne pourrait avoir de terribles conséquences sur la Premier League. L'arrivée de l'attaquant algérien à Leicester City en 2014 en Championship n'aurait pas pu se faire avec les nouvelles lois qui régiront les transferts entre le championnat anglais et les autres championnats européens. Ainsi, les joueurs avec un passeport européen devront désormais avoir un minimum de sélections en équipe nationale pour prétendre à un permis de travail et donc un transfert vers l'Angleterre comme c'est le cas des joueurs non-européens. Le président exécutif de la Premier League, Richard Scudamore, a qualifié la sortie du Royaume-Uni de l'UE d'«incohérent» vis-à-vis des règles d'ouvertures du championnat local.

Celta Vigo

Boudebouz : «Je veux aider l'équipe»

Le nouveau milieu de terrain du Celta Vigo, Ryad Boudebouz, s'est exprimé au sujet de la situation de l'équipe en Liga espagnole et de sa position préférée au sein de l'effectif de Fran Escribá dans un entretien à *Mundo Deportivo*. L'ancien joueur du Bétis a déclaré : «Dans les vestiaires, nous savons que nous sommes dans une période difficile, mais nous devons sortir de là avec de l'enthousiasme, et grâce à ce que nous pourrons faire sur le terrain, tous ensemble.» Ryad Boudebouz a ajouté : «Ma position préférée sur le terrain ? Je l'ai dit à plusieurs reprises. C'est derrière l'attaquant, mais si ensuite l'entraîneur m'appelle pour jouer dans un autre poste, je ne peux rien dire.»
L'international algérien a conclu : «Je veux aider l'équipe, mais je me sens mieux derrière l'attaquant.»

M'Bolhi absent six semaines seulement ?

Finalement, le portier algérien, Raïs M'Bolhi, a de fortes chances de participer à la prochaine CAN, malgré le fait qu'il vienne de subir une opération chirurgicale au niveau d'un doigt. En tout cas, son club saoudien Al Ittifak a annoncé que le dernier rempart des Verts a subi une intervention réussie qui l'éloignera des terrains pour seulement six semaines, soit la durée de sa rééducation.
Du coup, sa présence lors du rendez-vous égyptien ne devrait pas poser de problème, car il reprend l'entraînement à la mi-mai, soit un mois avant le coup d'envoi de la grande manifestation footballistique continentale. Il y a lieu de rappeler à ce propos que suite à une blessure contractée lors du dernier match avec son club, le portier algérien s'est vu obliger de renoncer aux matchs de ce mois de Mars contre la Gambie et la Tunisie. L'ancien joueur du Stade Rennais était même donné incertain pour la prochaine CAN-2019. En effet, et suite à un

communiqué, son club saoudien d'Al Ittifaq Dammam a annoncé que le gardien algérien va devoir se faire opérer du doigt.
Cette opération a poussé certains à dire qu'elle allait mettre vraisemblablement fin à la saison de Raïs M'Bolhi avec son club.
De plus, cette dernière pourrait également priver le portier algérien d'une éventuelle quatrième CAN en Égypte au mois de juin prochain.
Un pronostic révisé après ce nouveau communiqué de la formation d'Al Ittifak annonçant le retour du gardien de 34 ans dans six semaines. Il faut dire que la blessure de M'Bolhi a coïncidé avec une malédiction de blessures qui poursuivait les keepers des Fennecs puisque Moustapha Zeghba, le gardien de l'ESS, s'est lui aussi blessé lors du rassemblement des Verts peu avant d'affronter la Gambie vendredi passé. Ce dernier a été remplacé par Gaya Merbah, le jeune et talentueux gardien du NA Hussein Dey. Ces blessures en cascade pourraient avoir un côté positif pour le sélectionneur Djamel Belmadi. En effet, ce dernier pourra tester d'autres gardiens et voir qui pourrait prendre la relève de M'Bolhi si jamais ce dernier venait pas à ne pas récupérer la plénitude de ses moyens avant la CAN 2019.
Le sélectionneur national a déclaré : «Le peuple veut la Coupe d'Afrique et c'est la même chose pour les joueurs. C'est notre objectif, je ne me suis pas caché et je l'ai dit lors de ma première conférence de presse.
Il aurait été facile pour moi de dire que l'équipe est en difficulté avec la succession d'entraineurs et que l'équipe va mal.»
L'entraîneur de 43 ans a ajouté : «Moi, je ne suis pas là pour gagner du temps, ni pour tromper les gens. Moi, je suis un gagneur et les joueurs sont des compétiteurs. On n'a jamais gagné de Coupe d'Afrique à l'extérieur de nos terres. C'est un objectif énorme, ça représente une montagne à gravir pour être tout en haut. Mais c'est un bel objectif et on va tout faire pour ça. »
Le technicien algérien a conclu : «C'est notre but le plus important et tous les jours on pense à ça. Même si ça ne sera pas facile, on fera tout pour cela. On fera en sorte d'avoir la meilleure préparation, le meilleur état d'esprit.»

Bessa N.

FC Porto

Ce club espagnol qui entre en lice pour Brahimi

Toutefois, la mission de la direction du Bétis Séville ne sera guère facile, lui qui se trouve également dans le viseur d'autres formations européennes...A en croire le média portugais, *Record*, le joueur algérien du FC Porto, Yacine Brahimi serait dans le viseur du Real Bétis. Selon la même source toujours, les responsables du club Andalou voudrait profiter de la situation actuelle du joueur au sein de son club pour le chiper cet été. Toutefois, la mission de la direction du Bétis Séville ne sera guère facile, lui qui se trouve également dans le viseur d'autres formations européennes.

Adam Ounas

Gourvennec voulait le retenir à Bordeaux

Dans un entretien avec la presse française l'entraîneur de Guingamp Gourvennec est revenu sur son passage à Bordeaux en soulignant les erreurs qu'il avait commises durant son passage . L'entraîneur français regrette de ne pas avoir convaincu Adam Ounas de rester, après une très bonne saison les ayant qualifié en Europa League: « On a fait une saison plutôt réussie, et je pense qu'on a eu un peu trop modifié l'effectif pas que par choix parce qu'il y avait des joueurs que je voulais garder mais eux voulaient partir je pense à Diego Rolan ou Adam Ounas et je pense qu'il y avait beaucoup de choses à faire avec eux «Rappelons que l'ailier international Algérien a quitté les Girondins Bordeaux en 2017 contre un chèque de 10 millions d'euros.

Schalke 04

Bentaleb toujours indésirable dans le groupe

Le nouveau coach du Schalke 04, Huub Stevens, vient d'annoncer que la sanction envers le milieu de terrain algérien, Nabil Bentaleb, était toujours d'actualité et cela malgré les explications pertinentes de l'ancien de Tottenham. Ainsi, l'ancien international néerlandais a déclaré au média Bild : « Je l'ai félicité, mais la situation est la même. ». Un entêtement étonnant de la part de l'ancien coach du PSV Eindhoven. Pour rappel, Nabil Bentaleb a expliqué les raisons de son absence dans une déclaration sur les réseaux sociaux. Le nouveau staff du club allemand aurait trouvé en la personne du milieu de terrain de 24 ans le parfait bouc émissaire pour la saison catastrophique qu'est en train de vivre les Bleus Royaux. L'équipe de Schalke 04 qui vient de recevoir une véritable humiliation en Ligue des champions face à Manchester City (7-0) est en train de vivre l'une de ses pires saisons en Bundesliga allemande. Pour rappel, le milieu de terrain algérien a été écarté de l'équipe première du club allemand pour ne pas avoir assisté au dernier match des siens en Bundesliga, depuis les tribunes. Les hommes de Huub Stevens sont à la 15ème place du championnat à seulement trois points du premier relégable, Stuttgart.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Ouargla	Béchar
Min°	7°	9°	4°	14°	13°
Max°	16°	22°	14°	28°	24°

Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	05:08	12:54	16:25	19:09	20:30

En marge de la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui

Lamamra reçu par le Président namibien Hage Geingob

Ramtane Lamamra, vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, a été reçu, hier à Pretoria, en marge de la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, par le président de la République de Namibie, Hage Geingob, président en exercice de la Communauté de développement des Etats de l'Afrique australe (SADC), auquel il a transmis un message de Abdelaziz Bouteflika, président de la République. Tout en se félicitant des liens historiques de fraternité et de solidarité entre les deux pays, les deux parties ont abordé les voies et moyens de renforcement des relations bilatérales dans divers domaines.

L'audience a été également été l'occasion pour réitérer le soutien de l'Algérie et de la Namibie à la cause sahraouie et au droit du Peuple du sahara occidental à l'autodétermination. Le rôle de l'Union africaine et de ses Etats membres ainsi que celui de la SADC dans le cadre de la recherche d'une solution à ce conflit, a également été abordé pour souligner l'importance d'une approche solidaire basée sur les principes cardinaux de l'Acte constitutif de l'Organisation panafricaine. Rappelons que le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, participe à la Conférence de Pretoria en sa qualité de Représentant de le Président de la République.

Sanction contre des magistrats ayant participé au mouvement de protestation

Le Conseil supérieur de la Magistrature dément

Le Conseil supérieur de la Magistrature a démenti, lundi, dans un communiqué, les informations relayées par certains médias et réseaux sociaux concernant la sanction et la suspension de 86 magistrats ayant participé au mouvement de protestation populaire. Le Conseil supérieur de la Magistrature apporte ce démenti en sa qualité de «seul habilité à contrôler la discipline des magistrats, conformément à l'article 21 de la loi organique 04-12 du 6 septembre 2004 fixant la composition, le fonctionnement et les attributions du Conseil supérieur de la Magistrature». Il a souligné, dans ce cadre, que les mesures disciplinaires «sont fixées par la seule loi organique suscitée», a indiqué le communiqué.

Cyclone Idai au Zimbabwe

Le SG du MAE signe le registre de condoléances

Le secrétaire général (SG) du ministère des Affaires étrangères (MAE), Noureddine Ayadi, a signé mardi au siège de l'Ambassade du Zimbabwe à Alger, le registre de condoléances, suite au cyclone dévastateur Idai qui a frappé plusieurs pays d'Afrique équatoriale dont le Zimbabwe, faisant des centaines de victimes et de déplacés. «J'ai appris avec une grande affliction et tristesse la nouvelle de la disparition de centaines de victimes, suite au cyclone dévastateur Idai qui a frappé de nombreux pays d'Afrique équatoriale dont le Zimbabwe, provoquant d'importants dégâts dans les infrastructures publiques et les biens privés», a écrit le SG sur le registre, ajoutant qu'»en cette douloureuse épreuve, je vous présente au nom du gouvernement algérien et en mon nom personnel, mes condoléances les plus attristées ainsi que l'expression de mes profonds sentiments de compassion et de solidarité». «En cette pénible circonstance, je ne puis que compatir à la douleur et à la peine des familles des victimes, espérant que l'expression de nos condoléances fraternelles contribuerait à les armer de patience, de courage et de volonté, en vue de faire face à ce malheur», a-t-il poursuivi. «Je tiens, également, à m'incliner à la mémoire des victimes et réitérer la solidarité de l'Algérie avec le Zimbabwe ami, en étant profondément convaincu que vous réussirez à surmonter cette tragédie avec courage, foi et patience», a-t-il conclu.

• MC Alger

Kaci-Saïd démis de ses fonctions, installation d'une direction collégiale

Le directeur sportif du MC Alger, Kamel Kaci-Saïd, a été démis de ses fonctions, hier, et une direction collégiale a été mise en place, a indiqué le Conseil d'Administration de la Société sportive par actions (SSPA - Le Doyen Mouloudia Club d'Alger). «Le Conseil d'Administration de la Société sportive par actions +Le Doyen Mouloudia Club d'Alger+ s'est réuni, sur convocation de son Président, et en présence de ses membres, en date du 26 mars 2019, à Alger, conformément aux statuts de la Société, et a décidé de mettre fin aux fonctions de Kamel Kaci-Saïd, en tant que Directeur général sportif de la SSPA-MCA, à compter du 26 mars 2019», a indiqué le CA du MCA, en précisant que l'ancien attaquant de l'Equipe nationale sera appelé à d'autres fonctions. Il a été également décidé au cours de cette même réunion de «mettre en place une Direction collégiale», qui se chargera «de gérer la SSPA» +Le Doyen Mouloudia Club d'Alger+. Six membres composent cette Direction, à leur tête Zoubir Bachi, en tant que Président. Il sera secondé dans sa tâche par Kamel Longar, Youcef Farhi, Mohamed Smaïl, Ameur Benali et Abdelghani Sebti. Le Conseil d'administration du MCA n'a pas précisé le motif de ce changement.
Les Vert et Rouge, qui restent sur une victoire en championnat contre le voisin l'USM Alger (3-2), occupent actuellement la 5e place au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 35 points, mais avec deux matchs en moins.

CRAAG

Secousse tellurique de magnitude 3.0 à M'sila

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3.0 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée mardi à 8h40 dans la région de Zarzour, dans la wilaya de M'sila, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 16 km au sud-est de la région de Zarzour, précise le communiqué.

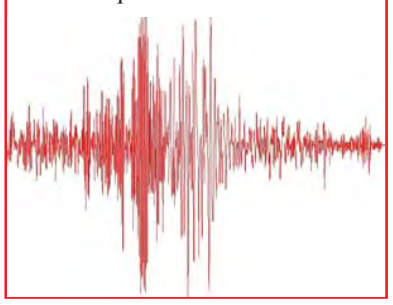

Hadj 2019

L'ONHO appelle les hadjis âgés de moins de 80 ans à faire prendre leurs empreintes biométriques

L'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO) a appelé les hadjis âgés de moins de 80 ans, à se soumettre aux procédures relatives à la prise d'empreintes biométriques, à partir de dimanche, 31 mars au 30 avril, et ce, dans le cadre du parachèvement des mesures propres aux démarches administratives relatives à l'organisation de l'opération du Hadj 2019, a indiqué, hier, un communiqué de l'ONHO. «La prise de rendez-vous pour les empreintes biométriques se fait via le site web officiel www.onpo.dz», précise la même source qui souligne qu'il faudra s'adresser aux centres des données biométriques répartis à travers toutes les régions du pays, muni «d'un récépissé de prise de rendez-vous pour l'empreinte digitale, d'une attestation de succès au tirage du sort et d'un passeport biométrique».
Le même communiqué fait également savoir que l'obtention du document portant prise d'empreintes, «sera joint au dossier administratif relatif à l'obtention du visa pour le Hadj».

AVIS DE DÉCÈS

Les Familles **Seffal** et **Nabi** de Khemis Miliana, et **Djriou** et **Mehbali** d'Alger, ont l'immense douleur d'annoncer le décès de **Seffal** Ahmed, survenu le 23/03/2019 en son domicile, à khemis miliana, à l'âge de 61 ans.

A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons

REMERCIEMENTS

Les familles **Seffal, Nabi, Djriou et Mehbali** remercient touts les personnes qui ont compati à leur douleur suite au décès de leur cher et regretté Seffal Ahmed, rappelé à Dieu le 23/03/2019.

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information
www.lechodalgerie-dz.com